

Annexe 4Bis. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés de
REORLD MEDIA au 31 décembre 2016

REWORLD MEDIA

Société Anonyme

16, rue du Dôme
92100 Boulogne-Billancourt

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

JLS PARTNER
12, boulevard Raspail
75007 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

REWORLD MEDIA

Société Anonyme
16, rue du Dôme
92100 Boulogne-Billancourt

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société REWORLD MEDIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « Immobilisations financières » figurant au paragraphe « Principes généraux » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des calculs des provisions pour dépréciation.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

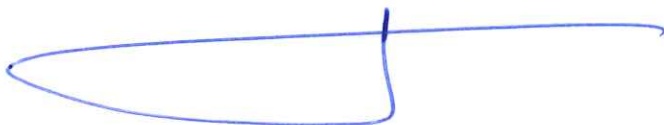
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

JLS PARTNER

Deloitte & Associés



Jacques SULTAN



Géraldine SEGOND

Situation au 31/12/2016

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2016	31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	97 277	97 277		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	193 330	174 088	19 242	19 627
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	30 292 273	1 211 942	29 080 330	22 907 017
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	42 893		42 893	58 002
Prêts				
Autres immobilisations financières	525 641		525 641	355 611
ACTIF IMMOBILISE	31 151 413	1 483 307	29 668 106	23 340 257
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 075 755	17 710	1 058 046	45 067
Autres créances	4 485 472		4 485 472	3 597 703
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	415 029		415 029	505 838
(dont actions propres : 415 029)				
Disponibilités	41 076		41 076	7 191 469
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	94 303		94 303	210 670
ACTIF CIRCULANT	6 111 634	17 710	6 093 925	11 550 747
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				62 751
TOTAL GENERAL	37 263 048	1 501 017	35 762 031	34 953 755

Situation au 31/12/2016

Rubriques	31/12/2016	31/12/2015
Capital social ou individuel (dont versé :)	638 587	569 398
Primes d'émission, de fusion, d'apport	19 675 112	13 607 839
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	56 940	4 044
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	3 546	3 546
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	689 659	-485 146
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-205 506	1 227 701
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	677 898	396 313
CAPITAUX PROPRES	21 536 236	15 323 695
Produits des émissions de titres participatifs	2 579 008	8 979 001
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES	2 579 008	8 979 001
Provisions pour risques	505 000	62 751
Provisions pour charges		
PROVISIONS	505 000	62 751
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 201 738	2 050 000
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	1 330 518	152 071
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	527 464	592 949
Dettes fiscales et sociales	332 065	50 990
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 500 000	7 466 865
Autres dettes	3	25 433
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	250 000	250 000
DETTES	11 141 787	10 588 307
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	35 762 031	34 953 755

Situation au 31/12/2016

Rubriques	France	Exportation	31/12/2016	31/12/2015
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 279 726		2 279 726	1 770 250
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 279 726		2 279 726	1 770 250
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			1	3
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 279 726	1 770 253
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 514 377	1 053 856
Impôts, taxes et versements assimilés			144 103	89 066
Salaires et traitements				
Charges sociales			142 873	
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			385	667
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			3	2 441
CHARGES D'EXPLOITATION			1 801 741	1 146 030
RESULTAT D'EXPLOITATION			477 986	624 223
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			355 884	58 273
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				2
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			63 266	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			419 149	58 275
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 163 333	111 875
Intérêts et charges assimilées			190 268	30 568
Différences négatives de change			13 767	194
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 367 368	142 637
RESULTAT FINANCIER			-948 219	-84 361
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-470 234	539 861

Situation au 31/12/2016

Rubriques	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	505 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	538 745	1 011 921
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	41 312	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 085 057	1 011 921
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 460	10 450
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	168 330	314 058
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	787 896	232 484
CHARGES EXCEPTIONNELLES	980 687	556 992
RESULTAT EXCEPTIONNEL	104 370	454 929
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-160 358	-232 911
TOTAL DES PRODUITS	3 783 932	2 840 449
TOTAL DES CHARGES	3 989 438	1 612 748
BENEFICE OU PERTE	-205 506	1 227 701

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 35 762 031 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -205 506 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Prise de participations :

- Groupe Tradedoubler : la société Reworld Media a acquis 10.9% des titres de la société Tradedoubler AB, société de droit suédois cotée à la bourse de Stockholm. C'est un leader international du marketing digital à la performance et un pionnier de l'affiliation en Europe. Le pourcentage des titres détenus est de 29.95% au 31 décembre 2016.

Trois augmentations de capital ont eu lieu au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016 :

- Le Conseil d'Administration de Reworld Media, en date du 30 juin 2016 a procédé à une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'un cercle restreint d'investisseurs, d'un montant total de 3.999.999,70 euros se décomposant en 43.243,24 euros de valeur nominale et 3.956.756,46 euros de prime d'émission par émission et création de 2.162.162 actions nouvelles au prix unitaire de 1,85 euros.
- Le Conseil d'Administration de Reworld Media, en date du 30 juin 2016 a constaté une augmentation de capital d'un montant de 1.399.994,90 euros se décomposant en 15.135,08 euros de valeur nominale et en 1.384.859,82 euros par conversion de 756.754 obligations convertibles.
- Le Conseil d'Administration de Reworld Media, en date du 31 décembre 2016 a constaté une augmentation de capital d'un montant de 999.999 euros se décomposant en 10.810,80 euros de valeur nominale et en 989.188,20 euros de prime d'émission par conversion de 540.540 obligations convertibles.

Financements obtenus :

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016, la société Reworld Media a obtenu les financements suivants :

- Financement participatif (Crowdfunding) de 1.000.000 euros auprès de LENDIX sous la forme d'un prêt remboursable par annuités constantes sur une durée de 60 mois soit 5 ans.
- Emprunt auprès de la Société Générale d'un montant de 1.000.000 euros remboursable par annuités constantes sur une durée de 60 mois soit 5 ans.
- Financement de 3.000.000 euros sous la forme d'un prêt accordé au titre d'aide à l'innovation par la BPI remboursable en 28 trimestres soit une durée de 7 années, avec un différé de remboursement de 3 ans reportant ainsi la date de remboursement à fin juin 2023.
- Emprunt contracté auprès de la BNP de 300.000 euros remboursable sur une durée de 36 mois.

Actions propres :

Au cours de l'exercice 2015, la société a procédé au rachat de 857.143 de ses propres actions.

Au 31 décembre 2016, la société détient 650.126 actions propres. 592.898 actions sont classées en VMP au titre d'opérations d'échanges et de croissance externe et d'attribution aux salariés et mandataires du groupe. Le solde de 57.228 actions est affecté au titre du contrat de liquidité et classé en immobilisations financières.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels de l'exercice 2016 ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (règlement ANC 2016-07). Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

COMPARABILITE DES COMPTES

Les exercices clos au 31/12/2016 et au 31/12/2015 sont comparables.

ACTIFS IMMOBILISÉS

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ;
- les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- les actifs acquis à titre gratuit ou par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale ;

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont les suivantes :

- les logiciels, brevets acquis ou créés en interne, marques et licences,
- les frais d'établissement,

Les logiciels sont amortis en linéaire sur une durée de 3 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Néant.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Participations et autres titres :

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'acquisition augmentée des frais d'acquisition liés.

Dans le cadre des diverses acquisitions de sociétés, si une clause de complément de prix y est rattachée, le montant de ce complément est inclus dans le coût d'acquisition des titres si cet ajustement est probable et si son montant peut être mesuré de façon fiable comme l'indique le CRC 99-02 § 210.

Les titres sont détenus pour une durée supérieure à un an.

Une dépréciation des titres est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute. La valeur d'inventaire des titres de participation pour lesquels il n'existe pas de valeur de référence récente s'apprécie principalement sur la base des perspectives de rentabilité future reposant sur les business plan établis par la direction.

La dépréciation constatée au 31 décembre 2016 pour un total de 1.211.943 euros se décompose comme suit : sur les titres Planning TV pour 281.555 euros, sur les titres Chic Place pour 100.505 euros et sur les titres Sporever pour 829.883 euros.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les actions propres affectées au contrat de liquidités conclu le 22 juin 2015, sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, hors frais. Si, à la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition est inférieure au cours moyen du dernier mois de l'exercice, l'écart fait l'objet d'une provision pour dépréciation financière. Les plus ou moins-values de cession sont comptabilisées en résultat exceptionnel suivant la méthode FIFO (First In - First Out).

CLIENTS ET AUTRES ACTIFS D'EXPLOITATION

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées. Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des actions propres affectées soit à des opérations d'échange et de croissance externe, soit aux salariés et

mandataires du Groupe.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice. L'écart de conversion qui résulte de l'actualisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont composées des amortissements dérogatoires liés aux frais d'acquisition des titres de participation. Ces derniers sont amortis sur une durée de 5 ans.

AUTRES FONDS PROPRES

Au 31 décembre 2015, les autres fonds propres étaient composés de :

- D'une avance en compte courant de 4.000.000 euros qui a été converti lors d'une augmentation de capital ayant lieu le 30 juin 2016
- De deux emprunts obligataires convertibles en actions, d'un montant total de 4.979.001 euros. Les conversions suivantes ont eu lieu au cours de l'exercice 2016 :

- lors d'une augmentation de capital le 30 juin 2016 : 1.399.994 euros par conversion de 756.754 obligations convertibles

- lors d'une augmentation de capital le 31 décembre 2016 : 999.999 euros par conversion de 540.540 obligations convertibles

Au 31 décembre 2016, le poste autres fonds propres présente un solde de 2.579.008 euros correspondant à 1.394.058 obligations convertibles.

Le management estime que 100% des obligations seront converties en actions.

DETTES DIVERSES

Les dettes diverses comportent notamment les compléments de prix et les paiements différés des prix d'acquisition des participations.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est exclusivement composé de prestations de services et facturations diverses aux sociétés du Groupe.

Les produits constatés d'avance concernent des produits d'exploitation sur des factures émises en 2016 au titre des prestations dont le fait générateur est 2017.

RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est déficitaire à hauteur de 948.219 euros. Il intègre :

- 190.268 euros de charges d'intérêts sur emprunts,
- 1.163.333 euros de dépréciation de titres
- 290.000 euros de produits financiers de participations
- 62.751 euros de reprise pour perte de changes
- 65.883 euros de produits provenant des intérêts de compte courant
- 13.767 euros de perte de change

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire à hauteur de 104.370 euros. Il intègre :

- 281.584 euros de dotations nettes aux amortissements dérogatoires
- 153.592 euros de produit net sur cession d'actions propres
- 256.822 euros de produit de cession net des immobilisations financières
- 24.460 euros de charges diverses

ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLOTURE

Les sociétés REWORLD MEDIA et SPOREVER sont en discussion concernant un projet de fusion par voie d'absorption de SPOREVER par REWORLD MEDIA.

Ce projet de fusion absorption aurait pour objectif principal de regrouper des activités similaires au sein d'une même structure, REWORLD MEDIA, qui dispose d'une forte notoriété sur son secteur d'activité.

L'opération permettrait de favoriser les synergies au sein d'un même groupe et d'apporter de la liquidité aux actionnaires de SPOREVER et de REWORLD MEDIA.

En tout état, aucun traité de fusion n'est à ce jour encore signé et l'opération serait dans tous les cas conditionnée à son approbation par l'Assemblée Générale de REWORLD MEDIA et de SPOREVER.

Il est prévu que les Conseils d'administration de REWORLD MEDIA et de SPOREVER se réunissent prochainement afin d'examiner les modalités d'une telle fusion et de convoquer le cas échéant les assemblées générales des actionnaires.

ENGAGEMENT HORS BILAN

- **Promesse d'achat d'actions de la société planning TV :**

Reworld Media s'engage à racheter pour un prix déterminé, et au plus tard le 30 Juin 2016, les titres Planning TV cédés aux salariés du groupe sous réserve de la réalisation des conditions suivantes :

- Atteinte de l'objectif lié au résultat net consolidé du Groupe Reworld Media au titre de l'exercice clôturé le 31 Décembre 2015 ;
- Absence de survenance d'un des éléments stipulés ci-dessous avant la date d'exercabilité.

Par événement, il convient d'entendre la cessation et/ou l'arrêt par le bénéficiaire de ses fonctions de salarié de la société et/ou quelconque des sociétés du Groupe Reworld Media pour quelque raison que ce soit.

Si un événement survenait avant la date d'exercabilité et/ou si l'objectif groupe n'est pas atteint, la promesse d'achat serait réputée caduque de plein droit et le bénéficiaire ne pourrait plus exercer sa promesse d'achat.

- **Promesse de vente d'actions de la société Planning TV :**

Les salariés du groupe détenant des titres Planning TV s'engagent à céder leurs titres à la société Reworld Media si un événement, tel que défini ci-dessus, survenait.

- **Plan d'attribution gratuite d'actions de préférence :**

Le Conseil d'Administration, du 1er août 2016, a décidé de procéder à la mise en place d'un plan d'attribution gratuite de 8.997 actions de préférence, en 2 tranches, convertibles en un nombre maximum de 899.700 actions ordinaires de la société, au profit de certains salariés et/ou mandataires sociaux éligibles de la société et de ses filiales.

Le Conseil d'Administration a pris cette décision dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société qui s'est tenue le 8 juin 2016, aux termes de ses 17ème et 18ème résolutions.

L'acquisition par les salariés est soumise à des conditions de présence, de performance et de cours de bourse.

- Principales caractéristiques de la tranche 1 :

Nombre d'actions : 5.998

Période d'acquisition : 1 an (soit le 1er août 2017)

Période de conservation : 2 ans (soit le 1er août 2018)

Situation au 31/12/2016

Période de conversion : 2 mois à compter de la date d'approbation par l'AG de Reworld Media des comptes sociaux et consolidés au titres de l'exercice à clôturer le 31 décembre 2017

- Principales caractéristiques de la tranche 2 :

Nombre d'actions : 2.999

Période d'acquisition : 1 an (soit le 1er août 2017)

Période de conservation : 3 ans (soit le 1er août 2019)

Période de conversion : 2 mois à compter de la date d'approbation par l'AG de Reworld Media des comptes sociaux et consolidés au titres de l'exercice à clôturer le 31 décembre 2017

AUTRES INFORMATIONS

INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Il n'existe pas de transactions, avec les parties liées, en cours à la date d'arrêté des comptes ou ayant des effets sur l'exercice qui présentent une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Le Conseil d'Administration en date du 4 octobre 2013 a émis et attribué un total de 4.258.016 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BSPCE) aux dirigeants. Le prix de chaque BSPCE est fixé à 0 euros, chaque BSPCE étant attribué nominativement. Chaque BSPCE donnera droit à souscrire à 1 action au prix de 0,42 euros se décomposant en 0,02 euros de valeur nominale et 0,40 euros de prime d'émission. Il sont exerçables depuis le 4 octobre 2013 et deviendront caducs de plein droit le 30 juin 2023.

Le montant global des rémunérations des dirigeants versées pour l'exercice 2016 s'élève à 540.000 euros.

INTEGRATION FISCALE

La société a conclu une convention d'intégration fiscale avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95%.

Cette convention, entrée en vigueur pour la première fois le 1er janvier 2015, a été signée dans le cadre de l'option prise par les dirigeants pour le régime de groupe tel que défini aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat de l'ensemble est enregistrée par Reworld Media.

L'application du régime d'intégration fiscale se traduit en 2016, pour le périmètre, par une économie nette d'impôt de 160.358 euros.

SOCIETE CONSOLIDANTE

La société Reworld Media est consolidante du Groupe Reworld Media.

Situation au 31/12/2016

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	97 277		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	193 330		
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	22 995 626		7 464 756
Autres titres immobilisés	58 516		
Prêts et autres immobilisations financières	355 611		170 029
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	23 409 753		7 634 785
TOTAL GENERAL	23 700 360		7 634 785

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			97 277	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			193 330	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		168 109	30 292 273	
Autres titres immobilisés		15 623	42 893	
Prêts et autres immobilisations financières			525 641	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		183 732	30 860 806	
TOTAL GENERAL		183 732	31 151 413	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	97 277			97 277
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	173 702	385		174 088
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GENERAL	270 980	385		271 365

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre	282 896			1 312			281 584
TOTAL	282 896			1 312			281 584

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	396 313	282 896	1 312	677 898
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	396 313	282 896	1 312	677 898
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	62 751		62 751	
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		505 000		505 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	62 751	505 000	62 751	505 000
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	88 609	1 163 333	40 000	1 211 942
Dépréciations autres immobilis. financières	514		514	
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	17 710			17 710
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	106 833	1 163 333	40 514	1 229 652
TOTAL GENERAL	565 898	1 951 229	104 577	2 412 549
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières		1 163 333	63 266	
Dotations et reprises exceptionnelles		787 896	41 312	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Situation au 31/12/2016

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	525 641		525 641
Clients douteux ou litigieux	20 971		20 971
Autres créances clients	1 054 785	1 054 785	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	378 404	378 404	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	85 051	85 051	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	4 016 516	4 016 516	
Débiteurs divers	5 500	5 500	
Charges constatées d'avance	94 303	94 303	
TOTAL GENERAL	6 181 171	5 634 559	546 612

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	7 201 738	602 616	5 199 123	1 400 000
Emprunts et dettes financières divers	148 285	148 285		
Fournisseurs et comptes rattachés	527 464	527 464		
Personnel et comptes rattachés	142 873	142 873		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	180 566	180 566		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	8 625	8 625		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 500 000		1 500 000	
Groupe et associés	1 182 233	1 182 233		
Autres dettes	3	3		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	250 000	250 000		
TOTAL GENERAL	11 141 787	3 042 664	6 699 123	1 400 000

Emprunts souscrits en cours d'exercice 5 300 000

Emprunts remboursés en cours d'exercice 259 114

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Situation au 31/12/2016

	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	47 649	-	47 649
Emprunt obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	47 649		
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	168 372	178 680 -	10 308
DETTES FISCALES ET SOCIALES	151 499	15 353	136 145
Personnel et comptes rattachés	142 873		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques	8 625	15 353	
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		171 964 -	171 964
AUTRES DETTES			
TOTAL CHARGES A PAYER	367 519	365 998	1 521

Situation au 31/12/2016

	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION
Charges d'exploitation	94 303	210 670	-
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	94 303	210 670	-
	42 735	42 369	VARIATION
Produits d'exploitation	250 000	250 000	
Produits financières			
Produits exceptionnelles			
TOTAL PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	250 000	250 000	-

Situation au 31/12/2016

	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			-
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			-
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	606 000	-	606 000
AUTRES CREANCES	5 500	105	5 395
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	5 500	105	5 395
Personnel et comptes rattachés - Produits à recevoir			-
Organismes sociaux - Produits à recevoir			-
Etat - Produits à recevoir			-
Associés - Intérêts courus			-
Divers - Produits à recevoir			-
VALEUR MOBILIERES DE PLACEMENT			-
DISPONIBILITES			-
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	611 500	105	611 395

Situation au 31/12/2016

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	31 929 339	3 459 456		0,02
Actions amorties				0,00
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				0,00
Actions préférentielles				0,00
Parts sociales				0,00
Certificats d'investissements				0,00

Situation au 31/12/2016

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		15 323 695
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		15 323 695
Variations en cours d'exercice		
	En moins	En plus
Variations du capital		69 189
Variations des primes liées au capital		6 067 273
Variations des réserves		52 896
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		281 584
Autres variations		1 174 805
Résultat de l'exercice	1 227 701	
	SOLDE	6 418 046
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		21 741 741

Situation au 31/12/2016

	Capital	Capitaux propres	QP de capital détenue	Dividendes encaissés	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances	Cautions et avals	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte
FILIALES FRANCAISES - Plus de 50%										
EDI SIC	2 158 000	- 3 464 206	100,00%						3 724 230	- 786 335
REWORLD MEDIA FACTORY	1 000	30 136	100,00%						14 572 725	- 699 099
PGP - LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC	500 000	472 545	100,00%						25 162 894	- 692 412
RMP	16 458 890	- 13 530 708	100,00%						20 508 168	- 1 415 053
REWORLD MEDIA VENTURES	100	100	100,00%						551 500	- 364 543
MONTREUX PUBLICATIONS	100	175 124	100,00%						3 547 320	12 566
RM DEV 3	100	100	100,00%							8 140
RM DEV 4	100	100	100,00%							8 120
FILIALES ETRANGERES - Plus de 50%										
REWORLD MEDIA PTE (données USD)	14 658	- 1 335 426	100,00%						165 177	- 335 937
EMAILING NETWORK EUROPE	3 765	254 998	100,00%	290 000					1 455 000	297 927
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES FRANCAISES - 10% à 50%										
GEM ART	2 000		15,00%							
ADBOOKING	120 000		20,00%							
SPOREVER	4 821 897	1 729 298	11,00%						886 436	- 1 527 011
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES ETRANGERES - 10% à 50%										
TRADEDOUBLER (données en SEK)	18 371 000	93 802 000	29,95%						69 762 000	- 42 664 000
WIDEONET			30,00%							
AUTRES PARTICIPATIONS										
CHIC PLACE			8,00%							
PLANNING TV			7,00%							

REWORLD MEDIA

Société Anonyme

16, rue du Dôme
92100 Boulogne-Billancourt

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2016

JLS PARTNER
12, boulevard Raspail
75007 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

REWORLD MEDIA

Société Anonyme
16, rue du Dôme
92100 Boulogne-Billancourt

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société REWORLD MEDIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 7.2.6. de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des écarts d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des calculs des provisions pour dépréciation.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

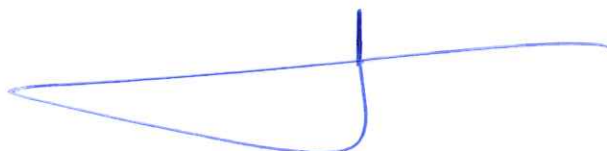
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

JLS PARTNER

A blue ink signature consisting of a long horizontal stroke with a vertical line crossing it near the end, and a small loop at the bottom.

Jacques SULTAN

Deloitte & Associés

A blue ink signature with a large, stylized 'G' and a long horizontal stroke.

Géraldine SEGOND

REORLD MEDIA

Comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2016

REORLD MEDIA
16, rue du dôme 92100 Boulogne-Billancourt

COMPTES CONSOLIDES	3
1 BILAN CONSOLIDE.....	3
2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	4
3 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	5
4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	6
5 FAITS MAJEURS.....	7
5.1 PRISE DE CONTROLE	7
5.2 PRISES DE PARTICIPATIONS	7
5.2.2.1. PRISE DE PARTICIPATIONS CONSOLIDEE	7
5.2.2.2. PRISES DE PARTICIPATIONS NON CONSOLIDEES	7
5.3 AUGMENTATIONS DE CAPITAL DE REWORLD MEDIA.....	8
5.4 EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES	9
5.5 EMPRUNTS OBLIGATAIRES NON CONVERTIBLES	9
6 ACTIVITES ET ORGANIGRAMME DU GROUPE.....	10
6.1 ACTIVITES	10
6.2 ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2016	11
6.3 LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	12
6.4 SOCIETES EXCLUES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	14
7 REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D’EVALUATION .15	
7.1 REFERENTIEL COMPTABLE.....	15
7.2 MODALITES DE CONSOLIDATION	15
7.3 METHODES ET REGLES D’EVALUATION.....	18
8 EXPLICATION DES COMPTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS.....	21
8.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	21
8.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22
8.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	22
8.4 STOCKS ET EN-COURS	23
8.5 VENTILATION DES CREANCES	23
8.6 TRESORERIE ACTIVE.....	24
8.7 CAPITAL SOCIAL.....	25
8.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	25
8.9 DETTES FINANCIERES	26
8.10 DETTES D’EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION.....	27
8.11 ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	28
8.12 CHIFFRE D’AFFAIRES	29
8.13 AUTRES PRODUITS D’EXPLOITATION.....	30
8.14 DETAIL DES CHARGES D’EXPLOITATION	30
8.15 RESULTAT FINANCIER.....	30
8.16 RESULTAT EXCEPTIONNEL	31
8.17 IMPOTS DIFFERES.....	32
8.18 AUTRES INFORMATIONS.....	32
9 COMPARABILITE AVEC LES EXERCICES PRECEDENTS	34

Comptes consolidés

1 Bilan consolidé

En K€	Notes	31/12/2016	31/12/2015
ACTIF IMMOBILISE			
Ecart d'acquisition	8.1	24 602	89
Immobilisations incorporelles	8.1	5 970	554
Immobilisations corporelles	8.2	1 092	699
Immobilisations financières	8.3	4 642	18 222
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		36 307	19 564
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	8.4	340	978
Impôts différés actif	8.16	1 930	
Créances d'exploitation	8.5	54 408	23 883
Créances hors exploitation	8.5	2 642	1 121
Charges constatées d'avance	8.5	1 166	1 236
Trésorerie	8.6	28 634	13 587
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		89 120	40 805
TOTAL DE L'ACTIF		125 426	60 370
En K€	Notes	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES			
Capital	8.7	639	569
Primes		19 675	13 608
Réserves		-5 299	-8 533
Ecart de conversion		-692	-92
Résultat net		-6 588	3 598
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		7 735	9 150
Intérêts minoritaires	8.7	3	5
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE		7 738	9 154
Autres Fonds Propres	8.7	2 579	8 979
Provisions	8.8	1 942	1 575
DETTES			
Dettes financières	8.9	27 858	2 318
Dettes d'exploitation	8.10	72 196	23 602
Dettes hors exploitation	8.10	6 356	7 797
Produits constatés d'avance	8.10	6 758	6 945
TOTAL DU PASSIF CIRCULANT		117 689	51 215
TOTAL DU PASSIF		125 426	60 370

2 Compte de résultat consolidé

En K€	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires	8.12	174 101	60 195
Autres produits d'exploitation	8.13	2 638	641
Charges d'exploitation			
Achats consommés	8.14	-102 801	-15 684
Charges externes et autres		-39 848	-32 131
Impôts, taxes et versements assimilés		-495	-397
Charges de personnel		-29 199	-11 281
Dotations aux amortissements et provisions		-3 220	-1 013
Autres charges de gestion courante		-36	-226
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 140	105
Produits financiers		2 857	19
Charges financières		-3 111	-120
RESULTAT FINANCIER		-254	-101
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		886	4
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-6 396	-4 947
Impôts sur les bénéfices		-558	-5
Impôts différés	8.17	-193	
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		-6 261	-4 948
Dotations/reprises aux amort. des écarts d'acquisition		-324	8 548
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		-6 585	3 600
Intérêts minoritaires		3	2
RESULTAT NET PART DU GROUPE		-6 588	3 598
Résultat net par action (€/action):			
	- avant dilution	-0,22	0,12
	- après dilution	-0,22	0,11

3 Tableau de flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE - K€		Notes	Montants au 31/12/2016	Montants au 31/12/2015
OPERATIONS D'EXPLOITATION	RESULTAT NET DES ENTREPRISE INTEGREES		-6 585	3 600
	Amortissement des écarts d'acquisition	8.1/8.8	324	-8 548
	Dotations aux Amortissements et provisions (hors actifs circulants)	8.1/8.2/8.3/8.8	7 527	1 875
	Reprises des Amortissements et provisions (hors actifs circulants)	8.8	-741	-2 967
	Plus et moins values de cession & boni rachat obligations		-2 317	-616
	Impôts différés		193	
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		-1 599	-6 655
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Variation nette exploitation		-4 158	1 618
	Var° de stock	8.4	638	95
	Var° des Créances d'exploit°		9 162	-2 545
	Var° des Dettes d'exploit°		-13 958	4 068
	Variation nette hors exploitation		1 776	-236
	Var°des créances hors exploitation		-402	315
	Var°des dettes hors exploitation		2 285	-1 397
	Charges et produits constatés d'avance		-108	846
	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		-2 382	1 382
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE			-3 981	-5 273
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Décaisst / acquisition immos corporelles & incorporelles	8.1/8.2	-3 948	-1 237
	Encaisst / cession d'immos corp et incorp			59
	Décaisst / acquisition immos financières	8.3	-3 110	-11 967
	Encaisst / cession immos financières	8.3	653	949
	Incidence des variations de périmètre		23 340	-34
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			16 936	-12 230
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Augmentation de capital ou apports, et frais liés	4 / 5.3	-264	7 202
	Variation des autres fonds propres			
	Encaissements provenant d'emprunts	8.9	5 465	8 979
	Remboursement d'emprunts	8.9	-3 371	2 320
	Variation des intérêts courus		-179	-42
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			1 652	18 458
VARIATION DE TRESORERIE			14 607	955
	Incidence des variations des taux de change		376	3
	TRESORERIE A L'OUVERTURE (*)	31/12/N-1	13 586	12 629
	TRESORERIE A LA CLOTURE (*)	31/12/N	28 570	13 586

(*) correspond à la trésorerie active en note 8.6 diminuée des concours bancaires courants détaillés en note 8.9

4 Variation des capitaux propres

Montants en K€ Situation à la clôture	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires
Solde au 31/12/2014	488	6 488	-3 495	-5 078	-1 598	2
Augmentation de capital	82	7 120			7 202	
Affectation du résultat 2014			-5 078	5 078		
Résultat de l'exercice 2015				3 598	3 598	2
Annulation actions propres			-59		-59	
Annulation PV/MV sur cessions actions propres			58		58	
Autres mouvements (Mvmts Planning TV / RML / T&R)			-1		-1	1
Variation écarts de conversion			-51		-51	
Solde au 31/12/2015	569	13 608	-8 626	3 598	9 150	5
Augmentation de capital	69	6 067			6 136	
Affectation du résultat 2015			3 598	-3 598		
Résultat de l'exercice 2016				-6 588	-6 588	3
Annulation actions propres			165		165	349
Annulation PV/MV sur cessions actions propres			4		4	
Intégration de Tradedoubler						-776
Acquisition complémentaire PTV						-5
Autres mouvements			2		2	-1
Variation écarts de conversion			-749		-749	44
Plafonnement des minoritaires			-385		-385	385
Solde au 31/12/2016	639	19 675	-5 991	-6 588	7 735	3

5 Faits majeurs

5.1 Prise de contrôle

Prise de contrôle du Groupe TRADEDOUBLER par REWORLD MEDIA

Le 31 mars 2015, la société REWORLD MEDIA devient actionnaire de TRADEDOUBLER, groupe coté à la bourse de Stockholm, par l'acquisition de 19,1 % du capital du groupe. En janvier 2016, le groupe acquiert 10,9 % complémentaire de la société TRADEDOUBLER. Le pourcentage des titres détenus est de 29,95%.

Grâce à cette participation, REWORLD MEDIA est devenu l'actionnaire principal du groupe TRADEDOUBLER. Courant février 2016, REWORLD MEDIA a pris le contrôle de fait de TRADEDOUBLER par la nomination de 3 membres attachés à REWORLD MEDIA au conseil d'administration de la société composé de 5 membres. Ces nominations ont permis à REWORLD MEDIA de prendre les décisions majeures dans la gestion du groupe TRADEDOUBLER.

En présence d'un contrôle exclusif de fait, la société TRADEDOUBLER est consolidée selon la méthode d'intégration globale depuis le 1^{er} mars 2016.

5.2 Prises de participations

5.2.1 Prises de participations 2016

5.2.2.1. Prise de participations consolidée

Acquisition de titres de la société R-ADVERTISING par la société Tradedoubler

En juillet 2016, la société TRADEDOUBLER devient actionnaire à hauteur de 40 % de R-ADVERTISING. En décembre 2016, la société TRADEDOUBLER a acquis les 60 % complémentaires portant sa participation dans la société à 100 %

5.2.2.2. Prises de participations non consolidées

- **Par la société Reworld Media Ventures dans le cadre du programme de Media For Equity**

Prise de participation dans la société KOM DES COACHS

Le 10 juin 2016, la société REWORLD MEDIA VENTURES devient actionnaire à hauteur de 29% de KOM DES COACHS. Ces titres ont été cédés à la société PNLT PALEONUTRITION le 8 décembre 2016.

Prise de participation dans la société HOPSHOP

Le 28 juin 2016, la société REWORLD MEDIA VENTURES devient actionnaire à hauteur de 42% de HOPSHOP.

Prise de participation dans la société CC INVEST

Le 3 novembre 2016, la société REWORLD MEDIA VENTURES devient actionnaire à hauteur de 16% de CC INVEST.



- **Par la société Tradedoubler**

Prise de participation dans la société DYNADMIC

En juin 2016, la société TRADEDOUBLER devient actionnaire à hauteur de 7% de DYNADMIC.

5.3 Augmentations de capital de REWORLD MEDIA

Le groupe a réalisé 6,4M€ d'augmentation de capital en 2016 et a ainsi émis 3 459 456 actions à un prix moyen de 1,85€. Ces opérations ont été réalisées par incorporation de compte-courant et conversion d'Obligations Convertibles.

- **Incorporation de 4M€ de compte-courant en juin 2016**

Le Conseil d'Administration de REWORLD MEDIA, en date du 30 juin 2016, a procédé à une augmentation de capital social par création et émission de 2 162 162 actions REWORLD MEDIA nouvelles au prix unitaire de 1,85 € se composant de 0,02 € de valeur nominale et de 1,83 € de prime d'émission. L'augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé au profit d'un cercle restreint d'investisseurs, s'élève à un montant total prime d'émission incluse de 4 000K€ (43K€ de valeur nominale et 3 957K€ de prime d'émission). Cette opération a été réalisée par incorporation de compte courant pour sa totalité (ce compte-courant avait été constaté dans les comptes consolidés de REWORLD MEDIA sur l'exercice 2015 en autres fonds propres).

- **Conversion d'Obligations Convertibles de 2,4M€ en juin et en décembre 2016**

Le Conseil d'Administration de REWORLD MEDIA, en date du 30 juin 2016, a procédé à une augmentation de capital social par création et émission de 756 754 actions REWORLD MEDIA nouvelles au prix unitaire de 1,85 € se composant de 0,02 € de valeur nominale et de 1,83 € de prime d'émission. Cette augmentation intervient suite à la conversion de 756 754 obligations convertibles (parité 1 pour 1). L'augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé au profit d'un cercle restreint d'investisseurs, s'élève à un montant total prime d'émission incluse de 1 400K€ (15K€ de valeur nominale et 1 385K€ de prime d'émission).

Le Conseil d'Administration de REWORLD MEDIA, en date du 31 décembre 2016, a procédé à une augmentation de capital social par création et émission de 540 540 actions REWORLD MEDIA nouvelles au prix unitaire de 1,85 € se composant de 0,02 € de valeur nominale et de 1,83 € de prime d'émission. Cette augmentation intervient suite à la conversion de 540 540 obligations convertibles (parité 1 pour 1). L'augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé au profit d'un cercle restreint d'investisseurs, s'élève à un montant total prime d'émission incluse de 1 000K€ (11K€ de valeur nominale et 989K€ de prime d'émission).

5.4 Emprunts obligataires convertibles

L'emprunt obligataire convertible émis par le groupe en mars 2015 a été partiellement converti en actions par les investisseurs détenteurs des obligations convertibles. 1 297 294 actions nouvelles ont ainsi été émises par REWORLD MEDIA.

Au 31 décembre 2016, la société REWORLD MEDIA a désormais 2 579 K€ d'emprunt obligataire convertible ce qui représente 1 394 058 titres potentiels à terme (parité définie à 1 obligation = 1 action à 1,85€).

5.5 Emprunts obligataires non convertibles

L'emprunt obligataire émis par le sous-groupe TRADEDOUBLER en décembre 2013 a été partiellement remboursé par TRADEDOUBLER. Le rachat des obligations a généré un décaissement de 27,9 M SEK pour des obligations ayant une valeur nominale de 54 M SEK, soit un boni réalisé de 26,1 M SEK. Au 31 décembre 2016 l'emprunt obligataire présente un solde de 20,3M€.



6 Activités et organigramme du groupe

6.1 Activités

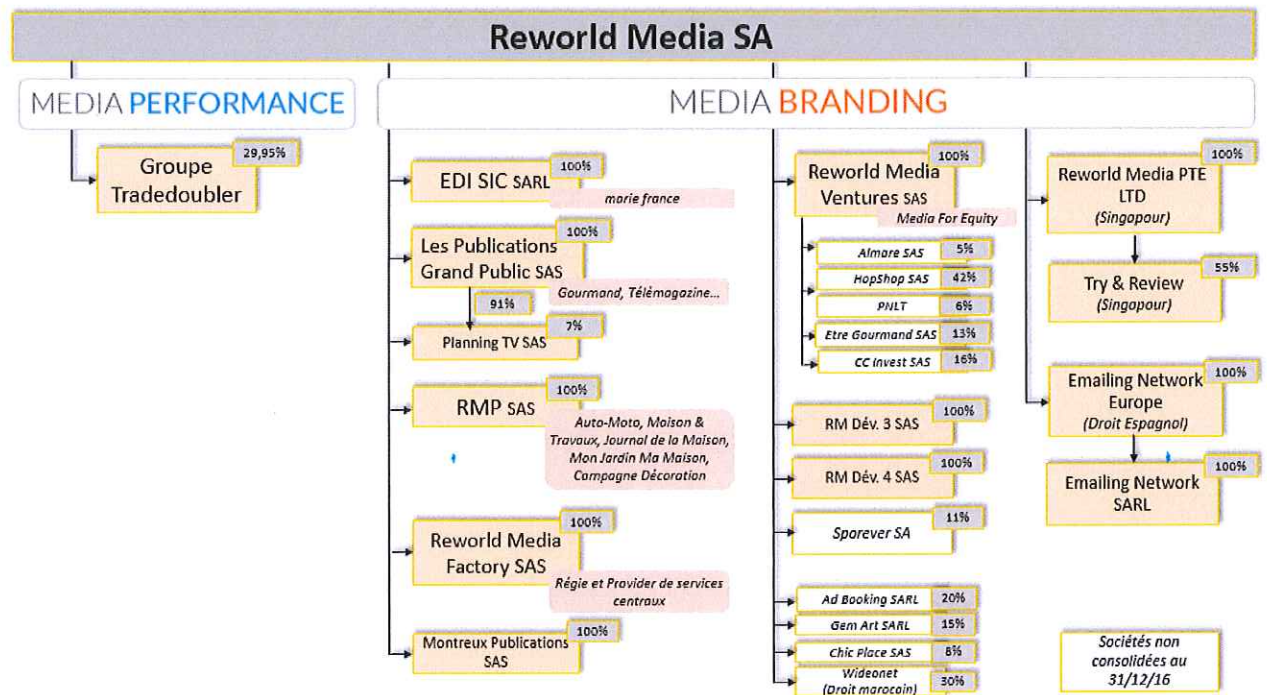
La société REWORLD MEDIA, société consolidante du Groupe REWORLD MEDIA, est une société anonyme de droit français. Elle est cotée sur Alternext à Paris. Son siège social est situé au 16 rue du dôme à Boulogne Billancourt.

Les comptes consolidés 2016 sont arrêtés par le conseil d'administration du 28 mars 2017.

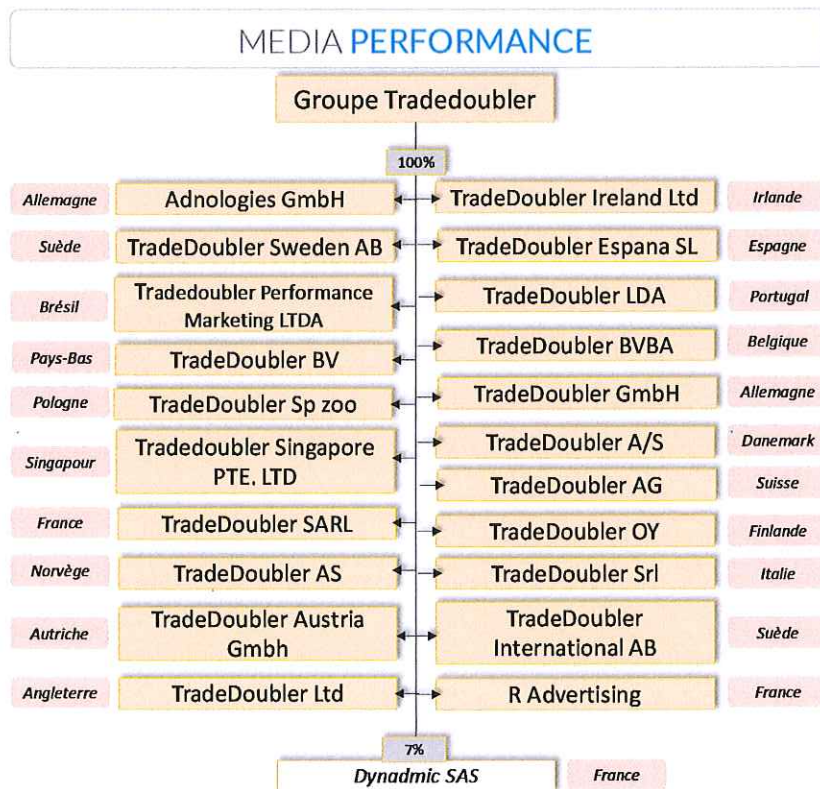
Le capital social de la société REWORLD MEDIA est composé de 31 929 339 actions au 31 décembre 2016 pour un total de 638 587 euros.

6.2 Organigramme du groupe au 31 décembre 2016

Organigramme du groupe REWORLD MEDIA SA :



Organigramme du sous-groupe TRADEDOUBLER :



6.3 Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous

Société et forme juridique	N° Siren	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2016	Méthode de consolidation 31/12/2015	% contrôle 31/12/2016	% contrôle 31/12/2015	% intérêt 31/12/2016	% intérêt 31/12/2015
Reworld Media SA	439 546 011	16 Rue du Dôme 92100 Boulogne-Billancourt	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère
Reworld Media Factory SAS	793 167 974	16 Rue du Dôme 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
EDI SIC SARL	397 912 528	16 Rue du Dôme 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Les Publications Grand Public SAS	419 648 902	16 Rue du Dôme 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Planning TV SAS	523 143 260	16 Rue du Dôme 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	98,03%	92,85%	98,03%	92,85%
Emailing Network Europe	N/A	Calle Mallorca, número 237-bis, principal, 1º-A Barcelona - España	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Emailing Network SARL	494 084 395	16 Rue du Dôme 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Reworld Media PTE LTD	N/A	51 Goldhill Plaza #12-11 Goldhill Plaza Singapore 308900	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
RMP SAS	802 743 781	16 Rue du Dôme 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Reworld Media Ventures (ex RM DEV 1) SAS	808 368 666	16 Rue du Dôme 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
RM DEV 2 SAS	808 385 744	16 Rue du Dôme 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
RM DEV 3 SAS	814 841 516	16 Rue du Dôme 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
RM DEV 4 SAS	814 841 557	16 Rue du Dôme 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Try & Review	N/A	51 Goldhill Plaza #12-11 Goldhill Plaza Singapore 308900	Intégration globale	Intégration globale	55,00%	55,00%	55,00%	55,00%
SOUS-GROUPE : Tradedoubler	N/A	Birger Jarisgatan 57A 113 56 Stockholm Suède	Intégration globale		29,95%		29,95%	
		Entrées de périmètre						
		Changement du % de détention						

Le sous-groupe TRADEDOUBLER se compose des entités suivantes :

Société et forme juridique	N° Siren ou équivalent	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2016	% contrôle 31/12/2016	% intérêt 31/12/2016
TradeDoublér Ireland Ltd	442 593	Dublin	Intégration globale	100%	100%
TradeDoublér OY	777 468	Helsingfors	Intégration globale	100%	100%
TradeDoublér A/S	25 137 884	Köpenhamn	Intégration globale	100%	100%
TradeDoublér LDA	507 810 007	Lissabon	Intégration globale	100%	100%
TradeDoublér Ltd	3 921 985	London	Intégration globale	100%	100%
TradeDoublér Espana SL	B82666892	Madrid	Intégration globale	100%	100%
TradeDoublér BVBA	874 694 629	Mechelen	Intégration globale	100%	100%
TradeDoublér Srl	210954 (rep)/26762	Milano	Intégration globale	100%	100%
TradeDoublér GmbH	167/URNo R181/20	München	Intégration globale	100%	100%
TradeDoublér AS	982 006 635	Oslo	Intégration globale	100%	100%
TradeDoublér SARL	B431573716 (2000B08629)	Paris	Intégration globale	100%	100%
TradeDoublér BV	20 100 140	Rotterdam	Intégration globale	100%	100%
TradeDoublér International AB	556833-1200	Stockholm	Intégration globale	100%	100%
TradeDoublér Sweden AB	556592-4007	Stockholm	Intégration globale	100%	100%
TradeDoublér Sp zoo	015792506	Warszawa	Intégration globale	100%	100%
TradeDoublér Austria GmbH	FN296915	Wien	Intégration globale	100%	100%
TradeDoublér AG	CH020.3.3.028.851-0	Zürich	Intégration globale	100%	100%
Tradedoublér Performance Marketing LTDA	14.273.556/00 01-66	Sao Paolo	Intégration globale	100%	100%
Adnologies GmbH	HRB200226	Hamburg	Intégration globale	100%	100%
Tradedoublér Singapore PTE. LTD	201615663C	Singapore	Intégration globale	100%	100%
R Advertising	B502207079	Mougins	Intégration globale	100%	100%

6.4 Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les 11 sociétés non consolidées, présentant un caractère non significatif au regard des comptes consolidés ou lorsque le groupe n'exerce pas d'influence notable, sont les suivantes :

- **Participations dans le cadre du programme de Media For Equity du groupe**

- Chic Place (8% du capital)
- Almare (5 % du capital)
- Etre Gourmand (13% du capital)
- Hop Shop (42% du capital)
- CC Invest (16% du capital)
- PLNT (6% du capital)

- **Participations dans des activités proches des métiers du Groupe**

- Adbooking (20% du capital)
- Gemart (15% du capital)
- Sporever (11% du capital)
- Wideonet (30% du capital)

- **Participations Tradedoubler**

- Dynadmic (7% du capital)

7 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

7.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés annuels du Groupe REWORLD MEDIA sont établis conformément au règlement relatif aux comptes consolidés intermédiaires en vigueur en France. Les dispositions du règlement n°99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, et complété par le CRC 2005-10, sont appliquées.

7.2 Modalités de consolidation

7.2.1 Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. Toutes les participations significatives dans lesquelles REWORLD MEDIA assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle exclusif de droit est reconnu dès lors que la société détient plus de 50% des droits de vote.

Le contrôle exclusif de fait est reconnu dès lors que la société exerce un contrôle effectif de la société. Ce dernier est également présumé si la société-mère détient une fraction des droits de vote supérieure à 40% et qu'aucun autre associé ne détient une part supérieure.

Celles dans lesquelles REWORLD MEDIA exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Toutes les participations répondant aux critères ci-dessus sont consolidées.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

7.2.2 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent à la part des tiers dans les capitaux propres et le résultat de chaque société consolidée.

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires peuvent être supportés par le Groupe, sauf si les associés ou actionnaires

minoritaires ont l'obligation formelle de combler ces pertes.

Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

7.2.3 Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

7.2.4 Recours à des estimations

Pour établir l'information financière, la direction du Groupe procède à des estimations et fait des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du groupe procède à des estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ses appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels, écarts d'acquisition et créances clients, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel et des impôts différés.

Ainsi, les comptes consolidés ont été établis sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque clôture annuelle sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

7.2.5 Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères

Les filiales de la société REWORLD MEDIA constituant des entreprises étrangères autonomes, leurs comptes ont été convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les postes du bilan sont convertis en Euros au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- l'écart de conversion mis en évidence est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « écarts de conversion », et n'affecte pas le résultat.

7.2.6 Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste

valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue par actualisation des flux futurs de trésorerie.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel.

Au 31/12/2016, les écarts d'acquisition de PLANNING TV ont été complètement dépréciés.

En application du règlement ANC 2015-07 du 23/11/2015, homologué par arrêté du 4-12-2015, les écarts d'acquisitions positifs constatés à compter du 1^{er} janvier 2016, et avec une durée d'utilisation non limitée, font l'objet de test de dépréciation et cessent d'être amortis.

- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 29/02/2016 suite à l'acquisition de TRADEDOUBLER par REWORLD MEDIA pour un montant de 211 762 K SEK (soit 22 717 K€ au jour de l'opération). Aucune dépréciation n'est constatée au 31/12/2016.

Les écarts d'acquisition positifs antérieurs au 1^{er} janvier 2016, sont inscrits à l'actif immobilisé et continuent d'être amortis selon leur plan d'amortissement initial, c'est-à-dire sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

- Un écart d'acquisition positif a été constaté le 24/04/2014 suite à l'acquisition d'EATURLIFE par REWORLD E-COMMERCE pour un montant de 328 K€. Il est amorti sur 2 exercices à compter de la date

d'acquisition. La valeur nette au 31/12/2016 est nulle (après ajustement du prix d'acquisition pour un montant de 16 K€).

- Un écart d'acquisition positif a été constaté le 01/07/2015 suite à l'acquisition de titres complémentaires PLANNING TV par REWORLD MEDIA pour un montant de 50 K€. La valeur nette au 31/12/2016 est nulle suite à sa dépréciation en 2016.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté le 01/07/2016 suite à l'acquisition de titres complémentaires PLANNING TV par REWORLD MEDIA pour un montant de 235 K€. La valeur nette au 31/12/2016 est nulle suite à sa dépréciation en 2016.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté en décembre 2016 suite à l'acquisition des titres de la société R-ADVERTISING par TRADEDOUBLER pour un montant de 23,3 M SEK soit l'équivalent de 2,5 M € au 31/12/2016. Cet écart d'acquisition est soumis à un test annuel d'impairment test.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée qui reflète les objectifs fixés lors de l'acquisition en ce qui concerne la durée prévue des restructurations.

7.2.7 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31/12/2016, d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés créées ou acquises entrant dans le périmètre dont la durée est fonction de leur date de création ou d'acquisition.

7.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe sont les suivants :

7.3.1 Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	OUI NON N/A	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement	N/A	
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Oui	7.3.10
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	Oui	
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	

7.3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

L'essentiel des immobilisations incorporelles a été reconnu et mis en juste-valeur suite à des acquisitions.

7.3.2.1 Frais de recherche et développement

Les dépenses pour des produits, procédés nouveaux ou sensiblement améliorés sont comptabilisés comme actifs dans le bilan si le produit ou le procédé est technologiquement ou commercialement viable et que le groupe dispose des ressources nécessaires pour achever son développement. Les frais activés peuvent

inclure les coûts des matériaux, le travail direct et une quote-part raisonnable des coûts indirects. Les coûts activés sur l'exercice 2016 s'élève à 1 946 K€ chez TRADEDOUBLER.

Les coûts de maintenance du système sont constatés directement en charges.

7.3.2.2 Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Frais de recherche	Linéaire	3 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans

7.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans

7.3.4 Contrats de location-financement

Aucun contrat significatif de location-financement n'a été souscrit par le Groupe au 31/12/2016.

7.3.5 Immobilisations financières

Ce poste est constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autre la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

7.3.6 Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO : « Premier entré, Premier sorti ».

Les produits finis et semi-finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et l'ensemble des charges directes.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

7.3.7 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

7.3.8 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

7.3.9 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé s'il y a lieu des impositions différées.

Conformément aux prescriptions du CRC n°99.02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les impôts différés, actifs ou passifs, sont compensés entre eux au niveau de chaque entité fiscale et sont portés pour leur montant net, au passif dans les provisions pour risques et charges, ou le cas échéant à l'actif.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Au 31/12/2016, les actifs nets d'impôts différés au niveau du Groupe REWORLD MEDIA n'ont été constatés qu'au niveau du sous-groupe TRADEDOUBLER.

7.3.10 Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère

ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels. Il n'y a pas lieu de constater de provision à caractère récurrent, telle que des garanties données aux clients.

7.3.11 Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Le montant de l'engagement de retraite s'élève à 401 K€ (cf. 8.8).

L'ensemble de ces coûts est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

7.3.12 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires regroupe essentiellement les recettes publicitaires, les recettes liées aux ventes des titres de presse ainsi que les autres prestations liées.

Le chiffre d'affaires est reconnu à la juste valeur et tient compte de tous rabais, remises et ristournes accordés aux clients.

Les produits sont comptabilisés lorsque le Groupe a transféré à l'acheteur les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété, qu'il ne conserve ni participation à la gestion, ni contrôle effectif sur les biens cédés, qu'il est probable que les avantages économiques résultant de la vente bénéficieront au Groupe et que le coût de la transaction peut être évalué de façon fiable.

Les recettes publicitaires sont reconnues en produits lorsque la publicité a été effectivement diffusée.

Le chiffre d'affaires presse est comptabilisé à la date de parution des différents titres.

Les produits liés aux abonnements presse sont étalés sur la durée de l'abonnement.

7.3.13 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

7.3.14 Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres). Le calcul du résultat par action tient compte de l'émission de deux emprunts obligataires chez REWORLD MEDIA se composant de 1 394 058 obligations chacune convertibles en actions ordinaires, ainsi que de 4 258 016 BSPCE.

L'effet pondéré des obligations convertibles en actions dans le tableau prend en compte l'effet dilutif des obligations converties en actions au 31/12/2016 jusqu'au jour de leur conversion effective.

En K€	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net part du groupe	-6 588	3 598
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	29 946 768	26 856 474
Effet pondéré des obligations convertibles en actions	2 307 363	2 691 352
Effet pondéré des instruments dilutifs (BSPCE / AGAP)	4 634 120	4 258 016
Nombre moyen pondéré d'actions	36 888 251	33 805 842
Résultat de base par actions (en €)	-0,22	0,12
Résultat dilué par actions (en €)	-0,22	0,11

8 Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

8.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Amortissements	Dépréciations	Valeurs nettes
Ecart d'acquisition (1)	25 345	-743		24 602
Frais d'établissement	97	-97		
Frais de recherche	14 028	-5 662	-3 870	4 496
Concessions, brevets, licences	6 360	-4 924		1 435
Fonds commerciaux	30 651	-53	-30 560	39
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	76 482	-11 479	-34 430	30 573

Les variations des immobilisations incorporelles hors écart d'acquisition sont les suivantes :

En K€ - Flux des immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisitions)	Valeurs brutes	Amortissements	Dépréciations	Valeurs nettes
Clôture N-1	33 195	-1 687	-30 954	554
Mouvements de périmètre	16 287	-7 924	-1 376	6 987
Augmentations	3 354	-2 162	-2 149	-958
Diminutions	-1 293	844		-449
Ecarts de change	-407	193	49	-164
Clôture N	51 137	-10 736	-34 430	5 970

(1) Les écarts d'acquisition portent sur les sociétés suivantes :

En K€	31/12/2015	Mouvements de périmètre	Amortissements Dépréciations	Ecarts de conversion	31/12/2016
Valeurs Brutes					
Emailing Network Europe	72				72
Reworld Media Factory (ex Eaturlife)	312				312
Planning TV	124	235			359
Tradedoubler		22 717		-609	22 108
Tradedoubler (R-Adv)		2 494			2 494
Total Valeurs Brutes	507	25 446		-609	25 345
Amortissements et dépréciations					
Emailing Network Europe	-72				-72
Reworld Media Factory (ex Eaturlife)	-260		-52		-312
Planning TV	-86		-273		-359
Tradedoubler					
Tradedoubler (R-Adv)					
Total Amortissements et dépréciations	-418		-325		-743
Valeurs nettes					
Emailing Network Europe					
Reworld Media Factory (ex Eaturlife)	52		-52		
Planning TV	37	235	-273		
Tradedoubler		22 717		-609	22 108
Tradedoubler (R-Adv)		2 494			2 494
Total Valeurs Nettes	89	25 446	-325	-609	24 602

L'écart d'acquisition de la société TRADEDOUBLER est constaté en SEK pour un montant de 211 762 K SEK au 29/02/16 (soit 22 717 K€ au jour de l'opération). A chaque clôture, un écart de conversion est constaté pour tenir compte de l'impact du taux de change. L'écart d'acquisition est déterminé provisoirement au 31 décembre 2016.

8.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Installations tech, mat et outillages ind.	3 397	-2 742	654
Autres immobilisations corporelles	1 453	-1 015	437
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 849	-3 758	1 092

Les variations des immobilisations corporelles sont les suivantes :

En K€	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Clôture N-1	1 876	-1 177	699
Mouvements de périmètre	3 468	-2 790	679
Augmentations	660	-921	-261
Diminutions	-1 078	1 078	0
Ecart de change	-77	52	-25
Clôture N	4 849	-3 758	1 092

8.3 Immobilisations financières

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Titres de participations (1)	4 218	-1 370	2 847
Prêts	66		66
Dépôts et cautionnements	1 667		1 667
Autres immobilisations financières	62		62
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 013	-1 370	4 642

(1) Les titres de participation portent sur Sporever, Dynadmic, Hop Shop Holding, CC Invest, Etre Gourmand, Chic Place, Almare, Adbooking, Gemart, PLNT et Wideonet.. Ces sociétés ne sont pas consolidées (cf. 6.4).

Les variations des immobilisations financières sont les suivantes :

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Clôture N-1	18 262	-40	18 222
Mouvements de périmètre	-16 867		-16 867
Augmentations	4 727	-1 370	3 357
Diminutions	-548	40	-508
Ecart de change	10		10
Transfert de comptes à comptes	430		430
Clôture N	6 013	-1 370	4 642

La ligne mouvements de périmètre correspond au transfert des titres de Tradedoubler de non consolidés en 2015 à consolidés en 2016.

La ligne transfert de comptes à comptes correspond à un paiement en actions pour l'acquisition de la société R-Advertising par la société Tradedoubler en 2016.

8.4 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent et se composent ainsi :

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	294	-13	282
En cours biens et services	59		59
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	353	-13	340

Les variations des stocks sont les suivantes :

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Clôture N-1	991	-13	978
Variation	-638		-638
Clôture N	353	-13	340

8.5 Ventilation des créances

Les créances en valeurs nettes se décomposent, de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Avances et acomptes versés sur commandes Clients	64		64
Clients Factures à émettre	49 152	-5 124	44 028
Créances sociales	4 185		4 185
Autres créances fiscales (hors IS)	399		399
	5 730		5 730
TOTAL CREANCES D'EXPLOITATION	59 532	-5 124	54 408
Comptes courants débiteurs	59		59
Débiteurs divers	1 186		1 186
Etat - impôts sur les bénéfices	1 397		1 397
TOTAL CREANCES HORS EXPLOITATION	2 642		2 642
Charges constatées d'avance	1 166		1 166
TOTAL CREANCES	63 340	-5 124	58 215

Les créances fiscales correspondent aux postes de TVA récupérable.

Les débiteurs divers correspondent principalement aux collecteurs d'abonnements « magazines ».

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Avances et acomptes versés sur commandes	64	64	
Clients	49 152	44 028	5 124
Clients Factures à émettre	4 185	4 185	
Créances sociales	399	399	
Autres créances fiscales (hors IS)	5 730	5 730	
TOTAL CREANCES D'EXPLOITATION	59 532	54 408	5 124
Comptes courants débiteurs	59	59	
Débiteurs divers	1 186	1 186	
Etat - impôts sur les bénéfices	1 397	1 397	
TOTAL CREANCES HORS EXPLOITATION	2 642	2 642	
Charges constatées d'avance	1 166	1 166	
TOTAL CREANCES	63 340	58 215	5 124

8.6 Trésorerie active

La trésorerie active se décompose de la manière suivante :

En K€	31/12/2016	31/12/2015
Obligations	4 256	
Valeurs mobilières de placement	65	49
Actions propres	415	506
Prov. dép. valeurs mobilières de placement	-28	-28
Disponibilités	23 926	13 060
TOTAL TRESORERIE ACTIVE	28 634	13 587

Les actions propres sont dédiées aux programmes suivants :

- Attribution ou cession aux salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées
- Conservation et remise (à titre d'échange, de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport

Au cours de bourse du dernier jour de l'exercice, les actions propres seraient valorisées pour un total de 717 K€.

Le poste obligations correspond à des obligations de placement liquide souscrites par TRADEDOUBLER.

8.7 Capital social

8.7.1 Capital social

Au 31/12/2016, le capital social s'élève à 638 586,78 € et se compose de 31 929 339 actions d'une valeur nominale de 0,02 €.

La variation du nombre d'actions composant le capital social est la suivante :

Nombre d'actions au début de l'exercice N	28 469 883
Augmentation de capital du 30/06/2016	2 162 162
Augmentation de capital du 30/06/2016	756 754
Augmentation de capital du 31/12/2016	540 540
Nombre d'actions à la fin de l'exercice N	31 929 339

8.7.2 Autres fonds propres

Les autres fonds propres sont composés de 2 579 K€ d'emprunts obligataires convertibles.

En mars et décembre 2015, REWORLD MEDIA a émis des obligations convertibles en actions, d'une durée de 3 ans. Une prime de non conversion de 4% est prévue au contrat. Le management estime que 100% des obligations seront converties en actions. Les emprunts obligataires émis par REWORLD MEDIA sont classés en autres fonds propres, du fait de leur conversion lors de prochaines augmentations de capital.

8.8 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

En K€	A Nouveau	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises (-)	Ecart de conversion	31/12/2016
Autres risques (1)	1 319		883	-662		1 540
TOTAL PROV. POUR RISQUES	1 319		883	-662		1 540
Pensions et obligations similaires	256	142	41	-40	2	401
TOTAL PROV. POUR CHARGES	256	142	41	-40	2	401
TOTAL PROV. RISQUES ET CHARGES	1 575	142	924	-701	2	1 942
dont dotations et reprises (hors EA) :						
			- d'exploitation	41	40	
			- financières		75	
			- exceptionnelle	883	587	

- (1) Les provisions pour autres risques se composent principalement de risques sociaux suite aux opérations de réorganisations des sociétés, aux litiges, à la remise en état des locaux actuels dans le cadre du déménagement prévu courant 2017 :

505 k€ chez REWORLD MEDIA

167 k€ chez EMAILING NETWORK
 166 k€ chez EDI SIC
 45 k€ chez REWORLD MEDIA FACTORY
 257 k€ chez LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC
 402 k€ chez RMP

L'ensemble des reprises pour autres risques ont été utilisées sur l'exercice 2016.

Les reprises pour pensions n'ont pas été utilisées.

8.9 Dettes financières

La nature des dettes financières est la suivante :

En K€	31/12/2016	31/12/2015
Autres emprunts obligataires	20 294	
Emprunts auprès des établissements de crédit	7 349	2 247
Autres emprunts et dettes assimilés	70	70
Intérêts courus non échus	81	0
Concours bancaires courants	65	1
DETTES FINANCIERES	27 858	2 318

La variation des dettes financières est la suivante :

En K€	Autres emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Concours bancaires courants	Autres emprunts et dettes assimilés	Intérêts courus non échus	Solde
Clôture N-1		2 247	1	70		2 318
Mouvements de périmètre	25 852				352	26 204
Augmentation	96	5 466		-1		5 561
Remboursement	-5 689	-363				-6 053
Variation			64		-274	-210
Ecart de change	36				2	38
Clôture N	20 294	7 349	65	70	81	27 858

En décembre 2013, TRADEDOUBLER a émis des obligations pour un montant total de 250 MSEK et à échéance le 20 décembre 2018. Les obligations ont un coupon fixe de 6,75%. L'emprunt obligataire est coté sur le NASDAQ Stockholm depuis janvier 2014. Le montant reçu après les coûts de transaction était de 244,6 MSEK.

L'emprunt obligataire émis par le sous-groupe TRADEDOUBLER en décembre 2013 a été partiellement remboursé par TRADEDOUBLER. Le rachat des obligations a généré un décaissement de 27,9 M SEK pour des obligations ayant une valeur nominale de 54 M SEK, soit un boni réalisé de 26,1 M SEK.

Au 31 décembre 2016, il reste 20,3 M€ d'emprunts obligataires TRADEDOUBLER à échéance en décembre 2018.

Les emprunts auprès des établissements de crédits se ventilent de la façon suivante :

- < à 1 an pour 707 K€
- > à 1 an pour 6 642 K€

8.10 Dettes d'exploitation et hors exploitation

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

En K€	31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs et comptes rattachés	40 402	12 688
Factures non parvenues	10 972	3 507
Avoirs à émettre	97	12
Avances et acomptes reçus sur commandes	11 819	1 652
Dettes sociales (Personnel, organismes sociaux...)	4 212	1 973
Dettes fiscales (Hors IS)	4 694	3 770
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION	72 196	23 602
Fournisseurs d'immobilisations	3 410	7 533
Etat - impôts sur les bénéfices	470	
Comptes courants créditeurs	7	7
Dettes diverses	2 469	257
TOTAL DETTES HORS EXPLOITATION	6 356	7 797
Produits constatés d'avance	6 758	6 945
TOTAL DETTES	85 310	38 343

Les avances et acomptes reçus sur commandes correspondent pour la majeure partie aux prépaiements des clients au sein du sous-groupe TRADEDOUBLER, soit l'équivalent de 10,3 M€ au 31 décembre 2016.

Les fournisseurs d'immobilisations correspondent notamment au complément de prix et au paiement différé du prix sur l'acquisition de titres.

Les dettes diverses contiennent principalement des avoirs à établir et une dette sur factor.

Les produits constatés d'avance correspondent principalement au montant des abonnements aux différents titres, encaissés au 31 décembre 2016 et restant à servir.

Les dettes se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Fournisseurs et comptes rattachés	40 402	40 402	
Factures non parvenues	10 972	10 972	
Avoirs à émettre	97	97	
Avances et acomptes reçus sur commandes	11 819	11 819	
Dettes sociales (Personnel, organismes sociaux...)	4 212	4 212	
Dettes fiscales (Hors IS)	4 694	4 694	
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION	72 196	72 196	
Fournisseurs d'immobilisations	3 410	625	2 786
Etat - impôts sur les bénéfices	470	470	
Comptes courants créditeurs	7	7	
Dettes diverses	2 469	2 469	
TOTAL DETTES HORS EXPLOITATION	6 356	3 570	2 786
Produits constatés d'avance	6 758	6 758	
TOTAL DETTES	85 310	82 524	2 786

8.11 Engagements hors bilan

- **Promesse d'achat d'actions de la société Planning TV**

REORLD MEDIA s'engage à racheter pour un prix déterminé, les titres PLANNING TV cédés aux salariés du groupe sous réserve de la réalisation des conditions suivantes : atteinte de l'objectif lié au résultat net consolidé du Groupe REORLD MEDIA et absence de survenance d'un des éléments stipulés ci-dessous avant la date d'exerçabilité.

Par événement, il convient d'entendre la cessation et/ou l'arrêt par le bénéficiaire de ses fonctions de salarié de la société et/ou quelconque des sociétés du groupe REORLD MEDIA pour quelque raison que ce soit.

Si un événement survient avant la date d'exerçabilité et/ou si l'objectif groupe n'est pas atteint, la promesse d'achat serait réputée caduque de plein droit et le bénéficiaire ne pourrait plus exercer sa promesse d'achat.

- **Promesse de vente d'actions de la société Planning TV**

Les salariés du groupe détenant des titres de PLANNING TV s'engagent à céder leurs titres à la société REORLD MEDIA si un événement, tel que défini ci-dessus, survient.

- **Plan d'attribution gratuite d'actions de préférence**

Le Conseil d'Administration, du 1er août 2016, a décidé de procéder à la mise en place d'un plan d'attribution gratuite de 8.997 actions de préférence, en 2 tranches, convertibles en un nombre maximum de 899.700 actions ordinaires de la société, au profit de certains salariés et/ou mandataires sociaux éligibles de la société et de ses filiales.

Le Conseil d'Administration a pris cette décision dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société qui s'est tenue le 8 juin 2016, aux termes de ses 17ème et 18ème résolutions.

L'acquisition par les salariés est soumise à des conditions de présence, de performance et de cours de bourse.

Principales caractéristiques de la tranche 1

Nombre d'actions : 5.998

Période d'acquisition : 1 an (soit le 1er août 2017)

Période de conservation : 2 ans (soit le 1er août 2018)

Période de conversion : 2 mois à compter de la date d'approbation par l'AG de Reworld Media des comptes sociaux et consolidés au titre de l'exercice à clôturer le 31 décembre 2017

Principales caractéristiques de la tranche 2

Nombre d'actions : 2.999

Période d'acquisition : 1 an (soit le 1er août 2017)

Période de conservation : 3 ans (soit le 1er août 2019)

Période de conversion : 2 mois à compter de la date d'approbation par l'AG de Reworld Media des comptes sociaux et consolidés au titre de l'exercice à clôturer le 31 décembre 2018

8.12 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice figurant en résultat d'exploitation est détaillé de la manière suivante :

En K€	31/12/2016	31/12/2015
Ventes de produits	44 818	45 836
Ventes de Prestations de services	127 185	13 316
Ventes de Marchandises		162
Autres produits annexes	2 098	881
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	174 101	60 195

8.13 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation correspondent essentiellement à la production immobilisée de Tradedoubler.

8.14 Détail des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation figurant en résultat d'exploitation sont détaillées de la manière suivante :

En K€	31/12/2016	31/12/2015
Achats matières 1ères & autres appro.	-5 764	-6 842
Variation stocks matières 1ères & aut. appro.	-422	-105
Achats d'études et prestations de service	-7 530	-8 344
Achats non stockés, Matériel et Fournitures	-89 056	-218
Achats de marchandises	-29	-183
Variation stocks de marchandises		8
Autres charges externes et autres charges d'exploitation	-39 848	-32 131
Impôts, taxes et versements assimilés	-495	-397
Rémunération du personnel	-21 505	-8 284
Charges sociales	-7 694	-2 997
Dotations amort. et prov. d'exploit.	-3 220	-1 013
Autres charges d'exploitation	-36	-226
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-175 599	-60 731

8.15 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

En K€	31/12/2016	31/12/2015
Autres produits financiers	2 786	5
Reprise de Provisions		1
Différences positives de change	71	14
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2 857	19
Dotation aux amortissements et provisions	-1 370	0
Intérêts et charges financiers	-1 603	-32
Autres charges financières	-21	-1
Différences négatives de change	-100	-88
Charges nettes sur cession de VMP	-16	
TOTAL CHARGES FINANCIERES	-3 111	-120
RESULTAT FINANCIER	-254	-101

Les charges et produits financiers comprennent principalement :

- Boni lié au remboursement partiel de l'emprunt obligataire de Tradedoubler : + 2 715 K€
- Intérêts sur emprunts obligataires de Tradedoubler : - 1 422 K€
- Intérêts sur emprunts bancaires : - 178 K€
- Dépréciations des titres de participation non consolidés : - 1 370 K€
 - Hop Shop (société en-cours de liquidation) : - 440 K€
 - Chicplace (société en-cours de liquidation) : - 100 K€
 - Sporever (sur la base de la valeur d'entreprise) : - 830 K€

8.16 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

En K€	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels sur op. de gestion	426	
Produits de cession d'éléments d'actifs	534	1 025
Autres produits exceptionnels		2
Reprises de provisions exceptionnelles	702	2 651
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	-2 104	-6 245
Charges sur exercices antérieurs		-78
VNC des éléments d'actifs cédés	-898	-409
Autres charges exceptionnelles	-1 684	-30
Dotations de charges exceptionnelles	-3 372	-1 863
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-6 396	-4 947

Les charges et produits exceptionnels comprennent principalement les :

- Résultats de cessions des titres de participation non consolidés : + 366 K€
- Dépréciations d'immobilisations incorporelles de Tradedoubler : - 2 543 K€
- Coûts de restructuration Tradedoubler : - 1 684 K€
- Coûts de restructuration des activités Print et des activités arrêtées : - 1 135 K€
- Charges nette liées à la remise en état des locaux : - 278 K€
- Dépréciations des créances clients GMS : - 320 K€

8.17 Impôts différés

En K€	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Impôts différés actif	1 930		1 930
Impôts différés passif			
TOTAL IMPOTS DIFFERES NET			1 930
Impact sur les réserves consolidées			2 166
<i>mouvement de périmètre</i>			
<i>écarts de conversion</i>			-44
Impact sur le résultat consolidé			-193
TOTAL IMPACT IMPOTS DIFFERES			1 930
Impôt différé actif	31/12/2016		
Déficits activés (Royaume-Uni)	1 466		
Déficits activés (autres)	52		
Décalages temporaires	412		
Total	1 930		

Les déficits activés au Royaume-Uni sont liées à une double imposition suite à l'acquisition de IMW. TRADEDOUBLER a demandé que l'administration fiscale suédoise entame une procédure devant le HMRC (administration fiscale au Royaume-Uni) afin d'éliminer la double imposition qui a surgie. La valeur comptable totale s'élève à 14 M SEK et TRADEDOUBLER estime que ce montant sera recouvrable

Les impôts différés actifs sont principalement liés au report des déficits fiscaux au Royaume-Uni de Tradedoubler. L'évaluation de l'utilisation future des déficits fiscaux est basée sur les estimations de la direction concernant les revenus fiscaux imposables futurs.

8.18 Autres informations

8.18.1 Evénements postérieurs à la clôture

Les Sociétés REWORLD MEDIA et SPOREVER sont en discussion concernant un projet de fusion par voie d'absorption de SPOREVER par REWORLD MEDIA.

Ce projet de fusion absorption aurait pour objectif principal de regrouper des activités similaires au sein d'une même structure, REWORLD MEDIA, qui dispose d'une forte notoriété sur son secteur d'activité.

L'opération permettrait de favoriser les synergies au sein d'un même groupe et d'apporter de la liquidité aux actionnaires de SPOREVER et de REWORLD MEDIA.

La parité de fusion indicative est à ce stade comprise entre 0,44 et 0,59 action REWORLD MEDIA pour 1 action SPOREVER sur la base d'un prix par action REWORLD MEDIA compris entre 2,9 € et 3,3 € et d'un prix par action SPOREVER compris entre 1,45 € et 1,7 €.

Cette parité indicative n'a toutefois pas encore fait l'objet d'une validation par un commissaire à la fusion et est par conséquent susceptible d'être modifiée.

En tout état, aucun traité de fusion n'est à ce jour encore signé et l'opération serait dans tous les cas conditionnée à son approbation par l'Assemblée Générale de REWORLD MEDIA et de SPOREVER.

Il est prévu que les Conseils d'administration de REWORLD MEDIA et SPOREVER se réunissent prochainement afin d'examiner les modalités d'une telle fusion et de convoquer le cas échéant les assemblées générales des actionnaires.

8.18.2 Rémunération des dirigeants

Le Conseil d'Administration en date du 4 octobre 2013 a émis et attribué un total de 4 258 016 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) aux dirigeants. Le prix de chaque BSPCE est fixé à 0€, chaque BSPCE étant attribué nominativement. Chaque BSPCE donnera droit à souscrire à 1 action au prix unitaire de 0,42€ se décomposant en 0,02€ de valeur nominale et 0,40€ de prime d'émission. Ils sont exerçables depuis le 4 octobre 2013 et deviendront caducs de plein droit le 30 juin 2023.

Le montant global des rémunérations des dirigeants versées pour l'exercice 2016 s'élève à 701 K€ pour le groupe REWORLD :

- 540 k€ pour Reworld Media
- 161 k€ pour Tradedoubler

8.18.3 Entreprises liées

Il n'existe pas de transactions entre les parties liées, en cours à la date d'arrêté des comptes ou ayant des effets sur l'exercice qui présentent une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

8.18.4 Effectifs

	31/12/2016	31/12/2015	Variation
MEDIA Branding	187	210	-23
MEDIA Performance	354	0	354
TOTAL EFFECTIF	541	210	331

8.18.5 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes s'élèvent à 547K€ au titre de l'exercice clos le 31/12/2016 pour les sociétés intégrées globalement. Ces honoraires comportent par ailleurs 69K€ d'honoraires de consultations liées à la vérification en matière comptable et fiscale, constatés au sein du sous-groupe TRADEDOUBLER.

9 Comparabilité avec les exercices précédents

Afin d'assurer une comparabilité avec les comptes consolidés 2015, le bilan, compte de résultat et TFT 2016 sont décomposés entre le périmètre REWORLD MEDIA historique et le périmètre du sous-groupe TRADEDOUBLER.

Un P&L proforma 12 mois, intégrant 12 mois de P&L pour TRADEDOUBLER est également présenté afin d'améliorer la comparabilité pour les comptes consolidés de l'exercice 2017.

9.1.1 Décomposition du bilan 2016

En K€	31/12/2016	REWORLD historique *	TRADEDOUBLER
ACTIF IMMOBILISE			
Ecart d'acquisition	24 602		24 602
Immobilisations incorporelles	5 970	503	5 467
Immobilisations corporelles	1 092	444	647
Immobilisations financières	4 642	2 966	1 676
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	36 307	3 914	32 393
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	340	340	
Impôts différés actif	1 930		1 930
Créances d'exploitation	54 408	24 496	29 912
Créances hors exploitation	2 642	1 833	810
Charges constatées d'avance	1 166	1 140	26
Trésorerie	28 634	6 666	21 969
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	89 120	34 474	54 645
TOTAL DE L'ACTIF	125 426	38 388	87 038
CAPITAUX PROPRES			
Capital	639	639	
Primes	19 675	19 675	
Réserves	-5 299	-4 914	-385
Ecart de conversion	-692	-138	-554
Résultat net	-6 588	-2 615	-3 972
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	7 735	12 646	-4 911
Intérêts minoritaires	3	3	
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	7 738	12 649	-4 911
Autres Fonds Propres	2 579	2 579	
Provisions	1 942	1 797	145
DETTES			
Dettes financières	27 858	7 532	20 326
Dettes d'exploitation	72 196	25 354	46 842
Dettes hors exploitation	6 356	4 279	2 077
Produits constatés d'avance	6 758	6 758	
Compte de liaison contributif		-22 559	22 559
TOTAL DU PASSIF CIRCULANT	117 689	25 739	91 949
TOTAL DU PASSIF	125 426	38 388	87 038

* La colonne « REWORLD HISTORIQUE » correspond à la contribution des sociétés du secteur MEDIA Branding du groupe

9.1.2 Décomposition du compte de résultat 2016

En K€	12 mois	12 mois	10 mois
	31/12/2016	REORLD historique *	TRADEDOUBLER
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires	174 101	60 194	113 907
Autres produits d'exploitation	2 638	54	2 584
Charges d'exploitation			
Achats consommés	-102 801	-13 976	-88 826
Charges externes et autres	-39 848	-31 743	-8 105
Impôts, taxes et versements assimilés	-495	-492	-3
Charges de personnel	-29 199	-11 237	-17 962
Dotations aux amortissements et provisions	-3 220	-1 333	-1 887
Autres charges de gestion courante	-36	-97	62
Compte de liaison élimination interco		36	-36
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 140	1 406	-266
Produits financiers	2 857	65	2 792
Charges financières	-3 111	-1 588	-1 523
RESULTAT FINANCIER	-254	-1 523	1 269
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	886	-117	1 003
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-6 396	-2 169	-4 227
Impôts sur les bénéfices	-558	-2	-555
Impôts différés	-193		-193
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	-6 261	-2 289	-3 972
Dotations/reprises aux amort. des écarts d'acquisition	-324	-324	
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-6 585	-2 613	-3 972
Intérêts minoritaires	3	3	
RESULTAT NET PART DU GROUPE	-6 588	-2 615	-3 972
Résultat net par action (€/action):			
- avant dilution	-0,22	-0,09	-0,13
- après dilution	-0,22	-0,09	-0,13

* La colonne « REORLD HISTORIQUE » correspond à la contribution des sociétés du secteur MEDIA Branding du groupe

9.1.3 Décomposition du tableau de flux de trésorerie 2016

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE - K€		12 mois	12 mois	10 mois
		31/12/2016	REWORLD historique **	TRADEDOUBLER
OPERATIONS D'EXPLOITATION	RESULTAT NET DES ENTREPRISE INTEGREES	-6 585	-2 613	-3 972
	Amortissement des écarts d'acquisition	324	324	
	Dotations aux Amortissements et provisions (hors actifs circulants)	7 527	3 097	4 430
	Reprises des Amortissements et provisions (hors actifs circulants)	-741	-741	
	Plus et moins values de cession & boni rachat obligations	-2 317	364	-2 681
	Impôts différés	193		193
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-1 599	432	-2 031
	Variation nette exploitation	-4 158	1 778	-5 936
	Var° de stock	638	638	
	Var° des Créances d'exploit°	9 162	-610	9 772
Var° des Dettes d'exploit°	-13 958	1 750	-15 708	
Variation nette hors exploitation	1 776	1 362	414	
Var° des créances hors exploitation	-402	-724	322	
Var° des dettes hors exploitation	2 285	2 176	109	
Charges et produits constatés d'avance	-108	-90	-17	
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-2 382	3 140	-5 521	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		-3 981	3 571	-7 552
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Décaist / acquisition immos corporelles & incorporelles	-3 948	-880	-3 068
	Encaist / cession d'immos corp et incorp			
	Décaist / acquisition immos financières	-3 110	-1 937	-1 172
	Encaist / cession immos financières	653	618	36
	Incidence des variations de périmètre	23 340	-13 244	36 585
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		16 936	-15 444	32 380
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Augmentation de capital ou apports, et frais liés	-264	-264	
	Variation des autres fonds propres			
	Encaissements provenant d'emprunts	5 465	5 465	
	Remboursement d'emprunts	-3 371	-363	-3 008
Variation des intérêts courus	-179	48	-227	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		1 652	4 887	-3 235
VARIATION DE TRESORERIE		14 607	-6 986	21 594
Incidence des variations des taux de change		376	1	375
TRESORERIE A L'OUVERTURE (*)		13 586	13 586	
TRESORERIE A LA CLOTURE (*)		28 570	6 601	21 969

(*) y compris concours bancaires courants

** La colonne « REWORLD HISTORIQUE » correspond à la contribution des sociétés du secteur MEDIA Branding du groupe

9.1.4 Proforma du compte de résultat 2016 (12 mois).

En K€	12 mois	12 mois	12 mois
	31/12/2016 PROFORMA	REORLD historique *	TRADEDOUBLER PROFORMA
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires	201 547	60 194	141 353
Autres produits d'exploitation	2 982	54	2 929
Charges d'exploitation			
Achats consommés	-124 643	-13 976	-110 667
Charges externes et autres	-41 835	-31 743	-10 092
Impôts, taxes et versements assimilés	-495	-492	-3
Charges de personnel	-33 637	-11 237	-22 400
Dotations aux amortissements et provisions	-3 547	-1 333	-2 214
Autres charges de gestion courante	-45	-97	52
Compte de liaison élimination interco	0	36	-36
RESULTAT D'EXPLOITATION	327	1 406	-1 078
Produits financiers	2 868	65	2 802
Charges financières	-3 492	-1 588	-1 904
RESULTAT FINANCIER	-624	-1 523	899
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-297	-117	-179
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-6 486	-2 169	-4 317
Impôts sur les bénéfices	-586	-2	-584
Impôts différés	-198		-198
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	-7 567	-2 289	-5 279
Dotations/reprises aux amort. des écarts d'acquisition	-324	-324	
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-7 891	-2 613	-5 279
Intérêts minoritaires	3	3	
RESULTAT NET PART DU GROUPE	-7 894	-2 615	-5 279
Résultat net par action (€/action):			
- avant dilution	-0,26	-0,09	-0,18
- après dilution	-0,26	-0,09	-0,18

* La colonne « REORLD HISTORIQUE » correspond à la contribution des sociétés du secteur MEDIA Branding du groupe

Annexe 5. Rapport spécial des CAC de REWORLD MEDIA sur les conventions réglementées 2016

REWORLD MEDIA

Société Anonyme

16, rue du Dôme
92100 Boulogne-Billancourt

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2016

JLS PARTNER
12, boulevard Raspail
75007 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

REWORLD MEDIA

Société Anonyme
16, rue du Dôme
92100 Boulogne-Billancourt

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Convention de prestation de services avec EMAILING NETWORK

Personne concernée : Pablo NOWENSTEIN (administrateur de REORLD MEDIA et gérant de EMAILING NETWORK)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : 1^{er} janvier 2016. Cette convention permet à la société REORLD MEDIA de rendre des services à un nouveau client, la société EMAILING NETWORK, dont elle détient indirectement 100% du capital.

Description : les prestations de services qui seront rendues par la société à EMAILING NETWORK au titre de cette convention sont les suivantes :

- prestations de conseil et d'assistance en matière de développement du client sur les axes internes (développement commercial, gestion de projets, etc.)
- prestations de conseil et d'assistance en matière de développement sur les axes externes (marketing de nouveaux produits, etc.)
- et plus généralement sur les problématiques relevant du *business development*.

Les honoraires versés à REORLD MEDIA par EMAILING NETWORK au titre de l'exercice 2016 s'élèvent à 50.000 € HT.

Convention de prestation de services avec TRADEDOUBLER

Personne concernée : Pascal CHEVALIER (président directeur général de REORLD MEDIA et président du conseil d'administration de TRADEDOUBLER) et Gautier NORMAND (directeur général délégué de REORLD MEDIA et administrateur de TRADEDOUBLER)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : 1^{er} janvier 2016. Cette convention permet à la société REORLD MEDIA de percevoir des honoraires pour services rendus à la société TRADEDOUBLER.

Description : les prestations de services qui seront rendues par la société REORLD MEDIA à TRADEDOUBLER sont des prestations de conseil en matière de ressources humaines (notamment une assistance en cas de procédure de licenciement) qui seront fournies à la filiale française de TRADEDOUBLER.

Les honoraires versés à REORLD MEDIA par TRADEDOUBLER au titre de l'exercice 2016 s'élèvent à 36.000 € HT.

Contrat de bail de sous location avec la société SPORTSHOP

Personne concernée : Pascal CHEVALIER (président directeur général de la société REORLD MEDIA et gérant de la société SPORTSHOP)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : 1^{er} janvier 2016 considérant l'intérêt que présente cette convention pour la société REORLD MEDIA, notamment au regard de l'objet de cette dernière et des conditions financières qui y sont attachées. En effet, cette sous-location permet à la société de sous-louer des locaux dont elle est locataire mais qu'elle n'utilise pas.

Description : contrat de bail des locaux situés au 16/18, rue du Dôme, 92100 Boulogne Billancourt :

- sous-location d'une durée de 1 an reconductible tacitement à compter du 1^{er} avril 2016
- loyer annuel d'un montant de vingt-huit mille huit cent euros (28.800 €) hors taxes charges comprises, payable d'avance trimestriellement

Le montant des loyers facturés par REORLD MEDIA à SPORTSHOP au titre de l'exercice 2016 s'élèvent à 14.400 € hors taxes.

Contrat de bail de sous location avec la société SPORT STRATEGIES

Personne concernée : Pascal CHEVALIER (président directeur général de REORLD MEDIA et de SPOREVER, elle-même présidente et associée unique de SPORT STRATEGIES) et Gautier NORMAND (administrateur et directeur général délégué de REORLD MEDIA et de SPOREVER, elle-même présidente et associée unique de SPORT STRAREGIES).

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : 1^{er} janvier 2016 considérant l'intérêt que présente cette convention pour la société REORLD MEDIA, notamment au regard de l'objet de cette dernière et des conditions financières qui y sont attachées. En effet, cette sous-location permet à la société de sous-louer des locaux dont elle est locataire mais qu'elle n'utilise pas.

Description : contrat de bail des locaux situés au 16/18, rue du Dôme, 92100 Boulogne Billancourt :

- sous-location d'une durée de 1 an reconductible tacitement à compter du 1^{er} janvier 2016
- loyer annuel d'un montant de dix-neuf mille deux cent euros (19.200 €) hors taxes charges comprises, payable d'avance trimestriellement

Le montant des loyers facturés par REWORLD MEDIA à SPORT STRATEGIES au titre de l'exercice 2016 s'élèvent à 14.400 € hors taxes.

Contrat de bail avec la société QUINTET

Personne concernée : Pascal CHEVALIER (président directeur générale de REWORLD MEDIA et associé de QUINTET) et Gautier NORMAND (directeur général délégué de REWORLD MEDIA et associé de QUINTET)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : 12 décembre 2016 considérant l'intérêt que présente cette convention pour la société REWORLD MEDIA, notamment pour améliorer les conditions de travail des salariés et collaborateurs et les regrouper sur un même site.

Description : contrat de sous location de 4 ans dont 8 mois de franchise avec la société QUINTET (qui détient les biens immobiliers sous loués dans le cadre de cette convention en crédit-bail) pour des locaux situés au 8, rue Danjou à Boulogne Billancourt d'une surface totale de 2.728m². Le loyer annuel hors taxes et hors charges s'élève à 962 960 €. La société QUINTET consent à REWORLD MEDIA une franchise de loyer de 8 mois du 1^{er} février 2017 au 30 septembre 2017. La durée de ce bail est de 4 ans fermes à compter du 1^{er} février 2017, sauf prorogation conventionnelle. Le dépôt de garantie dans le cadre de ce bail s'élève à 240 740 euros.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

- a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé*

Convention de prestation de services avec Pablo NOWENSTEIN

Personne concernée : Pablo NOWENSTEIN (administrateur de REORLD MEDIA)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : 6 janvier 2014. Cette convention a été maintenue au cours de l'année 2016 dans la mesure où elle permet à REORLD MEDIA de bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de son développement international.

Description : convention de prestation de services de conseil et d'assistance en matière de croissance internationale, de développement du marché international et de réflexions stratégiques signée entre Pablo NOWENSTEIN (prestataire) et REORLD MEDIA (client) en date du 1^{er} janvier 2014 pour une durée indéterminée.

Les honoraires versés à Pablo NOWENSTEIN par REORLD MEDIA au titre de l'exercice 2016 s'élèvent à 30.000 € HT, soit 2.500 € HT payable mensuellement.

Convention de prestation de services avec la société CPI

Personne concernée : Pascal CHEVALIER (président directeur général de REORLD MEDIA et gérant, associé unique de CPI)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : avenant approuvé par le conseil d'administration du 2 février 2015. L'intérêt de cette convention pour la société Reworld Media est de bénéficier d'un accompagnement dans ses projets de développement externe.

Description : convention de prestation de services à durée indéterminée (au titre notamment des acquisitions de sociétés et levées de fonds) signée entre CPI (le prestataire) et REORLD MEDIA (le bénéficiaire) conclue le 3 septembre 2012 et modifiée par avenant le 11 avril 2014 et le 3 février 2015. Il a été convenu que la société CPI assure pour le compte de REORLD MEDIA des prestations de conseils et d'assistance en matière de croissance et de développement et de réflexions stratégiques.

Les honoraires facturés à REORLD MEDIA par CPI au titre de l'exercice 2016 s'élèvent à 270.000 € hors taxes dont 120.000 € d'honoraires forfaitaires et 150.000 € d'honoraires variables.

Convention de prestation de services avec la société JAG CONSEILS

Personne concernée : Gautier NORMAND (administrateur et directeur général délégué de REORLD MEDIA et gérant et associé unique de JAG CONSEILS)

Date du Conseil d'Administration ayant autorisé la convention : avenant approuvé par le conseil d'administration du 2 février 2015. L'intérêt de cette convention pour la société REWORLD MEDIA est de bénéficier d'un accompagnement dans ses projets de développement interne.

Description : convention de prestation de services à durée indéterminée (au titre notamment des acquisitions de sociétés et levées de fonds) signée entre JAG CONSEILS (le prestataire) et REWORLD MEDIA (le bénéficiaire) conclue le 14 novembre 2012 et modifiée par avenant en date du 28 décembre 2012, le 15 mars 2013, le 11 avril 2014 et le 2 février 2015. Il a été convenu que la société JAG CONSEILS assure pour le compte de REWORLD MEDIA des prestations de conseils et d'assistance en matière de croissance et de développement et de réflexions stratégiques.

Les honoraires facturés à REWORLD MEDIA par JAG CONSEILS au titre de l'exercice 2016 à 270.000 € hors taxes dont 120.000 € d'honoraires forfaitaires et 150.000 € d'honoraires variables.

Contrat de bail de sous location avec la société NEXTEDIA du 1^{er} septembre 2015

Personne concernée : Pascal CHEVALIER (président directeur général de REWORLD MEDIA et administrateur de NEXTEDIA)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : 28 août 2015 considérant l'intérêt que présente cette convention pour la société REWORLD MEDIA, notamment au regard de l'objet de cette dernière et des conditions financières qui y sont attachées. En effet, cette sous-location permet à la société de sous-louer des locaux dont elle est locataire mais qu'elle n'utilise pas.

Description : contrat de bail de sous location d'une durée de 8 ans entre REWORLD MEDIA (le locataire principal) et NEXTEDIA (le sous-locataire) conclu le 1^{er} septembre 2015 pour des locaux sis au 86/90, rue du Dôme – 92100 Boulogne Billancourt.

Le montant des loyers facturés par REWORLD MEDIA à NEXTEDIA au titre de l'exercice 2016 s'élèvent à 106.000 € hors taxes.

Contrat de bail de sous location avec la société SPOREVER du 1^{er} octobre 2015

Personne concernée : Pascal CHEVALIER (président directeur général de REWORLD MEDIA et administrateur de SPOREVER)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : 28 août 2015 considérant l'intérêt que présente cette convention pour la société REORLD MEDIA, notamment au regard de l'objet de cette dernière et des conditions financières qui y sont attachées. En effet, cette sous-location permet à la société de sous-louer des locaux dont elle est locataire mais qu'elle n'utilise pas.

Description : contrat de bail de sous location d'une durée de 9 ans entre REORLD MEDIA (le locataire principal) et SPOREVER (le sous-locataire) conclu le 1^{er} octobre 2015 pour des locaux sis au 16-18, rue du Dôme – 92100 Boulogne Billancourt.

Le montant des loyers facturés par REORLD MEDIA à SPOREVER au titre de l'exercice 2016 s'élèvent à 216.000 € hors taxes.

b) sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Attribution de BSPCE à Pascal CHEVALIER

Personne concernée : Pascal CHEVALIER (président directeur général de REORLD MEDIA)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : 4 octobre 2013. Ces BSPCE ont été émis pour une durée se terminant le 30 juin 2023. Par conséquent, cette convention a été maintenue au cours de l'exercice 2016.

Description : attribution de 2.129.008 BSPCE à Pascal CHEVALIER donnant droit à souscrire à 2.129.008 actions REORLD MEDIA au prix unitaire de 0,42 €.

Attribution de BSPCE à Gautier NORMAND

Personne concernée : Gautier NORMAND (directeur général délégué et administrateur de REORLD MEDIA)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : 4 octobre 2013. Ces BSPCE ont été émis pour une durée se terminant le 30 juin 2023. Par conséquent, cette convention a été maintenue au cours de l'exercice 2016.

Description : attribution de 2.129.008 BSPCE à Gautier NORMAND donnant droit à souscrire à 2.129.008 actions REORLD MEDIA au prix unitaire de 0,42 €.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 mars 2017

Les commissaires aux comptes

JLS PARTNER

Deloitte & Associés

Jacques SULTAN

Géraldine SEGOND

Annexe 6. Rapport spécial des CAC de REWORLD MEDIA sur les conventions réglementées 2015

REWORLD MEDIA

Société Anonyme

16, rue du Dôme
92100 Boulogne-Billancourt

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2015

JLS PARTNER
12, boulevard Raspail
75007 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

REWORLD MEDIA

Société Anonyme
16, rue du Dôme
92100 Boulogne-Billancourt

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Convention de prestation de services avec la société CPI

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER (président directeur général de REORLD MEDIA et gérant, associé unique de CPI)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : avenant approuvé par le conseil d'administration du 2 février 2015. L'intérêt de cette convention pour la société REORLD MEDIA est de bénéficier d'un accompagnement dans ses projets de développement externe.

Description : convention de prestation de services à durée indéterminée (au titre notamment des acquisitions de sociétés et levées de fonds) signée entre CPI (le prestataire) et REORLD MEDIA (le bénéficiaire) conclue le 3 septembre 2012 et modifiée par avenants le 11 avril 2014 et le 2 février 2015. Il a été convenu que la société CPI assure pour le compte de REORLD MEDIA des prestations de conseils et d'assistance en matière de croissance et de développement et de réflexions stratégiques.

Les honoraires facturés à REORLD MEDIA par CPI au titre de l'exercice 2015 s'élèvent à 320.000 € hors taxes dont 38 % d'honoraires forfaitaires et 62 % d'honoraires variables.

Convention de prestation de services avec la société JAG CONSEILS

Personne concernée : M. Gautier NORMAND (administrateur et directeur général délégué de REORLD MEDIA et gérant et associé unique de JAG CONSEILS)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : avenant approuvé par le conseil d'administration du 2 février 2015. L'intérêt de cette convention pour la société REORLD MEDIA est de bénéficier d'un accompagnement dans ses projets de développement interne.

Description : convention de prestation de services à durée indéterminée (au titre notamment des acquisitions de sociétés et levées de fonds) signée entre JAG CONSEILS (le prestataire) et REORLD MEDIA (le bénéficiaire) conclue le 14 novembre 2012 et modifiée par avenants en date du 28 décembre 2012, 15 mars 2013, 11 avril 2014 et 2 février 2015. Il a été convenu que la société JAG CONSEILS assure pour le compte de REORLD MEDIA des prestations de conseils et d'assistance en matière de croissance et de développement et de réflexions stratégiques.

Les honoraires facturés à REORLD MEDIA par JAG CONSEILS au titre de l'exercice 2015 s'élèvent à 320.000 € HT dont 38 % d'honoraires forfaitaires et 62 % d'honoraires variables.

Contrat de bail de sous-location avec la société NEXTEDIA du 1^{er} septembre 2015

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER (président directeur général de REORLD MEDIA et administrateur de NEXTEDIA)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : 28 août 2015 considérant l'intérêt que présente cette convention pour la société REORLD MEDIA, notamment au regard de l'objet de cette dernière et des conditions financières qui y sont attachées. En effet, cette sous-location permet à la société de sous-louer des locaux dont elle est locataire mais qu'elle n'utilise pas.

Description : contrat de bail de sous location d'une durée de 8 ans entre REORLD MEDIA (le locataire principal) et NEXTEDIA (le sous-locataire) conclu le 1^{er} septembre 2015 pour des locaux sis au 86/90, rue du Dôme – 92100 Boulogne-Billancourt.

Le montant des loyers facturés par REORLD MEDIA à NEXTEDIA au titre de l'exercice 2015 s'élève à 16.666 euros.

Contrat de bail de sous-location avec la société SPOREVER du 1^{er} octobre 2015

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER (président directeur général de REORLD MEDIA et administrateur de SPOREVER)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : 28 août 2015 considérant l'intérêt que présente cette convention pour la société REORLD MEDIA, notamment au regard de l'objet de cette dernière et des conditions financières qui y sont attachées. En effet, cette sous-location permet à la société de sous-louer des locaux dont elle est locataire mais qu'elle n'utilise pas.

Description : contrat de bail de sous-location d'une durée de 9 ans entre REORLD MEDIA (le locataire principal) et SPOREVER (le sous-locataire) conclu le 1^{er} octobre 2015 pour des locaux sis au 16-18, rue du Dôme – 92100 Boulogne-Billancourt.

Le montant des loyers facturés par REORLD MEDIA à SPOREVER au titre de l'exercice 2015 s'élève à 72.000 euros.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écouté

Contrat de bail de sous-location avec la société NEXTEDIA du 20 mai 2014 modifié le 1^{er} octobre 2014

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER (président directeur général de REORLD MEDIA et administrateur de NEXTEDIA)

Date des conseils d'administration ayant autorisé la convention : 15 mai 2014 et 30 septembre 2014. Cette convention a été maintenue au cours de la première moitié de l'année 2015 dans la mesure où elle permettait à REORLD MEDIA de bénéficier de locaux à un prix intéressant. NEXTEDIA ayant quitté les locaux au cours du second semestre, REORLD MEDIA a par conséquent conclu le bail directement avec le propriétaire.

Description : contrat de bail de sous-location d'une durée de 9 ans entre NEXTEDIA (le locataire principal) et REORLD MEDIA (le sous-locataire) conclu le 20 mai 2014 et modifié le 1^{er} octobre 2014 pour des locaux sis au 16, rue du Dôme – 92100 Boulogne Billancourt. Le montant des loyers facturés par NEXTEDIA à REORLD MEDIA au titre de l'exercice 2015 s'élève à 275.232 euros. Il a été résilié avec effet au 31 août 2015.

Convention de prestation de services avec M. Pablo NOWENSTEIN

Personne concernée : M. Pablo NOWENSTEIN (administrateur de REORLD MEDIA)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : 6 janvier 2014. Cette convention a été maintenue au cours de l'année 2015 dans la mesure où elle permet à REORLD MEDIA de bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de son développement international.

Description : convention de prestation de services de conseil et d'assistance en matière de croissance internationale, de développement du marché international et de réflexions stratégiques signée entre M. Pablo NOWENSTEIN (prestataire) et REWORLD MEDIA (client) en date du 1^{er} janvier 2014 pour une durée indéterminée.

Les honoraires versés à M. Pablo NOWENSTEIN par REWORLD MEDIA au titre de l'exercice 2015 s'élèvent à 30.000 € HT, soit 2.500 € HT payables mensuellement.

b) sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Attribution de BSPCE à M. Pascal CHEVALIER

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER (président directeur général de REWORLD MEDIA)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : 4 octobre 2013. Ces BSPCE ont été émis pour une durée se terminant le 30 juin 2023. Par conséquent, cette convention a été maintenue au cours de l'exercice 2015.

Description : attribution de 2.129.008 BSPCE à M. Pascal CHEVALIER donnant droit à souscrire à 2.129.008 actions REWORLD MEDIA au prix unitaire de 0,42 €.

Attribution de BSPCE à M. Gautier NORMAND

Personne concernée : M. Gautier NORMAND (directeur général délégué et administrateur de REWORLD MEDIA)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : 4 octobre 2013. Ces BSPCE ont été émis pour une durée se terminant le 30 juin 2023. Par conséquent, cette convention a été maintenue au cours de l'exercice 2015.

Description : attribution de 2.129.008 BSPCE à M. Gautier NORMAND donnant droit à souscrire à 2.129.008 actions REWORLD MEDIA au prix unitaire de 0,42 €.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2016

Les commissaires aux comptes

JLS PARTNER

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke that loops back to the left and ends in a vertical stroke.

Jacques SULTAN

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'L' followed by a horizontal stroke that extends to the right.

Laurent HALFON

Annexe 7. Rapport spécial du CAC de SPOREVER sur les conventions réglementées 2015

Sporever

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2015

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions
réglementées

ERNST & YOUNG et Autres

Sporever

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

1. Avec la société JPMA, dont M. Patrick Chêne, administrateur de votre société, est le gérant

Nature et objet

Le conseil d'administration a autorisé, lors de sa séance du 4 mai 2015, une convention de prestations de services entre JPMA et votre société.

Modalités

Au titre de l'exercice 2015, la somme facturée par la société JPMA à votre société a représenté un montant de € 160.000 hors taxes.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société

Votre conseil a motivé cette convention de la façon suivante :

L'intérêt de cette convention pour votre société est de bénéficier des compétences sectorielles du prestataire.

2. Avec la société CPI, dont M. Pascal Chevalier, président-directeur général de votre société, est l'associé unique

Nature et objet

Le conseil d'administration a autorisé, lors de sa séance du 30 juillet 2015, une convention de prestations de services entre CPI et votre société.

Modalités

Au titre de l'exercice 2015, les honoraires facturés par la société CPI à votre société s'élèvent à € 35.000 hors taxes pour les prestations suivantes :

- assistance dans le développement interne et externe de la société ;
- recherches et identification de cibles concernant la croissance externe de la société et négociations ;
- recherches et identification d'investisseurs dans le cadre de levées de fonds de la société et négociations ;
- assistance dans le suivi et le bon déroulement des opérations de croissance externe de la société et des opérations de levées de fonds.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société

Votre conseil a motivé cette convention de la façon suivante :

L'intérêt de cette convention pour votre société est de bénéficier d'un accompagnement dans ses projets de développement externe.

3. Avec la société JAG Conseils, dont M. Gautier Normand, administrateur et directeur général délégué de votre société, est le gérant et l'associé unique

Nature et objet

Le conseil d'administration a autorisé, lors de sa séance du 30 juillet 2015, une convention de prestations de services entre JAG Conseils et votre société.

Modalités

Au titre de l'exercice 2015, les honoraires facturés par la société JAG Conseils à votre société s'élèvent à € 35.000 hors taxes pour les prestations suivantes :

- assistance à l'établissement de business plans, de budgets mensuels et à la mise en place d'outils de suivi des performances ;
- assistance à l'élaboration et à la formalisation de la stratégie de la société ;
- assistance dans le développement interne et externe de la société ;
- assistance dans la consolidation et le suivi des objectifs de ventes, de production et de résultats ;
- recherches de cibles concernant la croissance externe de la société ainsi que d'investisseurs potentiels ;
- assistance dans le suivi et le bon déroulement des opérations de croissance externe de la société et des opérations de levées de fonds ;
- suivi régulier des performances financières et opérationnelles des entités de la société.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société

Votre conseil a motivé cette convention de la façon suivante :

L'intérêt de cette convention pour votre société est de bénéficier d'un accompagnement dans ses projets de développement interne.

4. Avec la société Reworld Media, dont M. Pascal Chevalier, administrateur de votre société, est le président-directeur général et dont M. Gautier Normand est l'administrateur et le directeur général délégué

Nature et objet

Le conseil d'administration a autorisé, lors de sa séance du 30 juillet 2015, une convention de contrat de bail de sous-location entre Reworld Media et votre société.

Modalités

Au titre de l'exercice 2015, le montant des loyers facturés par la société Reworld Media à votre société s'élève à € 72.000 pour un contrat de bail de sous-location d'une durée de neuf ans entre la société Reworld Media (le locataire principal) et votre société (le sous-locataire) conclu le 1^{er} octobre 2015 pour des locaux sis au 16-18, rue du Dôme à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Le montant des loyers facturés par la société Reworld Media à votre société au titre de l'exercice 2015 s'élève à € 72.000.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société

Votre conseil a motivé cette convention de la façon suivante :

Considérant l'intérêt que présente cette convention pour votre société, notamment au regard de l'objet de cette dernière et des conditions financières qui y sont attachées. En effet, cette sous-location permet à la société de bénéficier des locaux à un prix attractif.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la société JPMA, dont M. Patrick Chêne, administrateur de votre société, est le gérant

Nature et objet

Le conseil d'administration a autorisé, lors de sa séance du 22 juin 2000, une convention de d'assistance entre la société JPMA et votre société, conclue le 1^{er} juillet 2000 et résiliée le 4 mai 2016.

Modalités

Au titre de l'exercice 2015, la somme facturée par la société JPMA à votre société a représenté un montant de € 56.667 hors taxes.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société

Votre conseil a motivé cette convention de la façon suivante :

Cette convention a été maintenue au cours de la première partie de l'année 2015 afin de bénéficier d'une assistance dans le développement marketing.

Paris-La Défense, le 29 avril 2016

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Franck Sebag

Annexe 7Bis. Rapport spécial du CAC de SPOREVER sur les conventions réglementées 2016

Sporever

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2016

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions
réglementées**

REAN - Réseau de Recherche en Antenne



Ernst & Young et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris - La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Sporever

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.



Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Avec la société JPMA

Personne concernée

M. Patrick Chêne, administrateur de votre société et gérant de la société JPMA.

Nature et objet

Le conseil d'administration a autorisé, lors de sa séance du 4 mai 2015, une convention de prestations de services entre la société JPMA et votre société.

Modalités

Au titre de l'exercice 2016, la somme facturée par la société JPMA à votre société a représenté un montant de € 200.000 hors taxes.

2. Avec la société CPI

Personne concernée

M. Pascal Chevalier, président-directeur général de votre société et associé unique de la société CPI.

Nature et objet

Le conseil d'administration a autorisé, lors de sa séance du 30 juillet 2015, une convention de prestations de services entre la société CPI et votre société.

Modalités

Au titre de l'exercice 2016, les honoraires facturés par la société CPI à votre société s'élèvent à € 60.000 hors taxes pour les prestations suivantes :

- assistance dans le développement interne et externe de la société ;
- recherches et identification de cibles concernant la croissance externe de la société et négociations ;
- recherches et identification d'investisseurs dans le cadre de levées de fonds de la société et négociations ;
- assistance dans le suivi et le bon déroulement des opérations de croissance externe de la société et des opérations de levées de fonds.



3. Avec la société JAG Conseils

Personne concernée

M. Gautier Normand, administrateur et directeur général délégué de votre société, mais aussi, gérant et associé unique de la société JAG Conseils.

Nature et objet

Le conseil d'administration a autorisé, lors de sa séance du 30 juillet 2015, une convention de prestations de services entre la société JAG Conseils et votre société.

Modalités

Au titre de l'exercice 2016, les honoraires facturés par la société JAG Conseils à votre société s'élèvent à € 60.000 hors taxes pour les prestations suivantes :

- assistance à l'établissement de business plans, de budgets mensuels et à la mise en place d'outils de suivi des performances ;
- assistance à l'élaboration et à la formalisation de la stratégie de la société ;
- assistance dans le développement interne et externe de la société ;
- assistance dans la consolidation et le suivi des objectifs de ventes, de production et de résultats ;
- recherches de cibles concernant la croissance externe de la société ainsi que d'investisseurs potentiels ;
- assistance dans le suivi et le bon déroulement des opérations de croissance externe de la société et des opérations de levées de fonds ;
- suivi régulier des performances financières et opérationnelles des entités de la société.

4. Avec la société Reworld Media

Personnes concernées

M. Pascal Chevalier, administrateur de votre société et président-directeur général de la société Reworld Media.

M. Gautier Normand, directeur général délégué de votre société et directeur général délégué de la société Reworld Media.

Nature et objet

Le conseil d'administration a autorisé, lors de sa séance du 30 juillet 2015, une convention de contrat de bail de sous-location entre la société Reworld Media et votre société.



Modalités

Au titre de l'exercice 2016, le montant des loyers facturés par la société Reworld Media à votre société s'élève à € 216.000 pour un contrat de bail de sous-location d'une durée de neuf ans entre la société Reworld Media (le locataire principal) et votre société (le sous-locataire) conclu le 1^{er} octobre 2015 pour des locaux sis au 16-18, rue du Dôme à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Le montant des loyers facturés par la société Reworld Media à votre société au titre de l'exercice 2016 s'élève à € 216.000.

Paris-La Défense, le 11 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Christophe Pernet